

SEPTEMBRE 2016 N° 212

C **M** **A** **G**
VILLE DE CHARENTON-LE-PONT

Sport

Solidarité

Culture

Social

Tous au **Forum** des Associations

Dimanche 4 septembre 2016

P. 4

Retour en images
sur les événements de l'été

P. 6

L'élève, un citoyen de demain

P.12

Remplacement du réseau d'assainissement
dans le sous-sol du parc de Conflans

P.13

Dossier : le forum des associations

P.18

L'actualité de nos commerces et entreprises

P.22

2^e version de l'application mobile de Charenton

P.26

Redécouvrir la ville avec les journées du
patrimoine

P.28

Démocratie locale

SANTÉ

Permanences pharmacies

- Dimanche 4 septembre
PHARMACIE DES QUAIS
58bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50
- Dimanche 11 septembre
PHARMACIE DU CENTRE
67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09
- Dimanche 18 septembre
PHARMACIE DU PLATEAU
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61
- Dimanche 25 septembre
PHARMACIE MONDOT
2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97
- Dimanche 2 octobre
PHARMACIE NGUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32

INFOS OFFICIELLES

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera à l'Hôtel de Ville le mercredi 5 octobre à partir de 19h.

Permanence du député

Michel HERBILLON, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton le mercredi 7 septembre à 19h.

Urne CPAM

Afin de permettre aux Charentonnais de transmettre leurs dossiers gratuitement à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Créteil, une urne est à disposition des assurés sociaux à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Depuis mai 2014, un chauffeur de la ville se rend à la CPAM deux fois par semaine pour les y déposer.

COLLECTE DES DÉCHETS

- les containers verts (ordures ménagères) : **lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi**
- les containers marrons (multi-matériaux) : **mardi et vendredi**
- les containers bleus (verre) : **vendredi**
- les encombrants : **mardi**

VOS ÉLUS À VOTRE RENCONTRE TOUS LES SAMEDIS MATINS

Une permanence sera assurée les samedis matins 3, 17 et 24 septembre devant l'entrée du marché.

C'EST NOUVEAU

Mise en place de la pré-demande de passeport en ligne

En vue de simplifier les démarches administratives des usagers et de sécuriser le recueil des informations nécessaires à l'enregistrement des demandes de passeports, le Ministère de l'Intérieur a récemment mis en place un télé-service dit de "pré-demande passeport" sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Il est ouvert à tout usager en vue d'une première demande de passeport ou de son renouvellement, y compris à la suite d'une perte ou d'un vol. Dans le cas d'un mineur, la pré-demande sera effectuée par son représentant légal. Il faut donc créer un compte sur le site de l'Agence Nationale des Titres sécurisés pour pouvoir ensuite remplir votre pré-demande en ligne et la valider. Par la suite, vous devrez prendre rendez-vous auprès du service des Affaires Civiles et imprimer le récapitulatif sur lequel figure le numéro de sa pré-demande ou à défaut noter le numéro. Il convient ensuite d'enregistrer sa demande en mairie. Vous devrez présenter votre récapitulatif ou le numéro de la pré-demande que vous aurez effectué en ligne ainsi que les autres pièces exigées pour le traitement de la demande de passeport.

Cette démarche reste facultative. Vous pouvez toujours déposer votre demande de passeport en remplissant un formulaire papier. <https://ants.gouv.fr/>

@ CONTACTEZ VOS ÉLUS

Hervé GICQUEL

Maire de Charenton-le-Pont,
Conseiller départemental du Val-de-Marne
lemaire@charenton.fr

Marie-Hélène MAGNE

1^{er} Maire adjoint chargé de l'enfance
et de l'éducation
mmagne@charenton.fr

Patrick SÉGALAT

Maire adjoint chargé des finances et des ressources
humaines
psegalat@charenton.fr

Chantal LEHOUT-POSMANTIER

Maire adjoint chargé des seniors
et de la résidence Jeanne d'Albret
clehout@charenton.fr

Benoît GAILHAC

Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain
et durable de la Ville
bgailhac@charenton.fr

Jean-Pierre CRON

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie,
des espaces verts, de l'entretien des bâtiments
et de la commission de sécurité
jcron@charenton.fr

Clotilde CERTIN

Maire adjoint chargé des sports
ccertin@charenton.fr

Pascal TURANO

Maire adjoint chargé de la sécurité
et de la gestion du domaine public
pturano@charenton.fr

Delphine HERBERT

Maire adjoint chargé des activités et événements culturels
dherbert@charenton.fr

Jean-Marc BOCCARA

Maire-Adjoint chargé de l'animation événementielle, des
actions commémoratives, des anciens combattants et du
devoir de mémoire.
jboccaro@charenton.fr

Pierre MIROUDOT

Conseiller municipal délégué
chargé de l'économie, de l'emploi,
des relations avec les grandes entreprises
pmiroudot@charenton.fr

Michel VAN DEN AKKER

Conseiller municipal délégué chargé du service social,
de la santé, des personnes handicapées
et dépendantes et de la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Sylvain DROUVILLÉ

Conseiller municipal délégué
chargé du logement et de l'habitat social
sdrouville@charenton.fr

Valérie LYET

Conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles
vlyet@charenton.fr

André ROURE

Conseiller municipal délégué
chargé des relations avec les syndicats intercommunaux
et les partenaires institutionnels de la ville
aroure@charenton.fr

Rachel GRUBER

Conseillère municipale déléguée
chargée de la médiation - prévention
rgruber@charenton.fr

Gabriela KADDOUCH

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
gkadouch@charenton.fr

Fabien BENOIT

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseigne-
ment secondaire et au numérique
fbenoit@charenton.fr

Joël MAZURE

Conseiller municipal chargé des relations avec les
commerçants et du marché du Centre, des affaires juridiques
et de l'administration des biens.
jmazure@charenton.fr

Cmag N° 212 - Septembre 2016 - 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Hervé Gicquel - Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : Céline Lormier

Rédactrice : Marion Fuzon. Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : David Custodio - Xavier Delaruelle - Céline Lormier

Photos : Fotolia - M. Fuzon - Y. Lastes - G. Ledig - Mise en page : C. Doumbé - JM. Hillereau

Impression : ETC. INN - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : M. Aïchi



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Au cours de l'été, plusieurs attentats à travers le monde et notamment en France, à Nice et en l'Eglise de Saint-Etienne-du-Rouvray en juillet 2016, ont créé une véritable onde de choc. Malgré leurs légitimes inquiétudes, la majorité de nos concitoyens ont réagi par le calme et la dignité qui doivent guider l'union de notre Nation. Nous savons que les terroristes cherchent par tout moyen et à tout instant à déstabiliser notre pays et à semer la peur dans nos esprits. Doit-on pour autant sombrer dans le fatalisme ou la polémique ? Non, bien au contraire, il faut agir avec détermination et à tout niveau ! Etat d'urgence, effectifs des forces de l'ordre accrus, adaptation de la législation, interventions militaires extérieures, l'Etat et l'ensemble des forces publiques françaises agissent pour mener un long combat mais qui sera gagné par les partisans de la paix et de la démocratie. La France doit opposer à ses ennemis une riposte d'une fermeté absolue tout en respectant la devise de notre République : Liberté, Egalité, Fraternité.

L'intérêt des français pour la constitution d'une garde nationale réunissant les réserves opérationnelles rappelle qu'en cette période exceptionnelle chacun a également un rôle à jouer. Sur le plan local, les élus et collaborateurs municipaux renforcent le dispositif de sécurité mis en place depuis les attentats de fin 2015. J'en appelle aussi à la vigilance de vous tous, Charentonnaises et Charentonnais.

Ce contexte particulier justifie le récent choix de l'équipe municipale de doter nos policiers municipaux d'armes létales pour assurer leur sécurité, ainsi que la vôtre, en cas de situation exceptionnelle. Qu'ils soient remerciés ainsi que les agents de la police nationale et les militaires patrouillant régulièrement sur notre territoire dans le cadre de l'opération "Sentinelle" pour leur mobilisation.

Au-delà des mesures sécuritaires, l'éducation sous toutes ses formes reste le meilleur rempart contre les dérives sectaires, obscurantistes voire nihilistes qui font commettre à des individus souvent jeunes des actes insensés. Il s'agit d'une priorité de l'équipe municipale et le début des travaux de construction cet été de l'école élémentaire Anatole France en est le témoignage. Dans le même esprit, il a été décidé de rendre gratuit, dès cette rentrée, l'accès aux médiathèques afin de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Grâce au "Pass'Sport", la municipalité souhaite faciliter la pratique sportive des jeunes charentonnais scolarisés du CP au CM2 dans la mesure où elle développe des valeurs positives.



Ainsi, une aide financière spécifique du Centre Communal d'Action Sociale pourra être allouée aux familles en fonction de leurs ressources pour l'inscription auprès d'un club. Les moyens consacrés à ces importants domaines de la vie locale permettent à chaque citoyen de s'épanouir et de renforcer son libre arbitre dans une commune solidaire. Le bien vivre ensemble, l'entraide et le bénévolat sont aussi des leviers essentiels de la cohésion de notre société. Faire que chacun ait une juste place est la philosophie portée par l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire.

Les bénévoles des associations que vous retrouverez lors du traditionnel Forum qui leur est dédié le dimanche 4 septembre participe pleinement de cette dynamique.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Bien sincèrement

Hervé Gicquel,
Votre Maire,
Conseiller départemental du Val-de-Marne

ANIMATION ESTIVALE

Tous au Club 2016 : le grand succès de l'été !

La 8^e édition consécutive de "Tous au Club" a battu, cette année, un véritable record d'affluence et de participation avec plus de 20 000 visiteurs et participants ! Ce club de vacances permet aux Charentonnais, toutes générations confondues, qui restent à Charenton de profiter, sur la place Aristide Briand, du grand air et des journées estivales de juillet. Comme aime à le rappeler Jean-Marc Boccara, Maire adjoint chargé de l'animation événementielle, "Tous au Club a encore une fois démontré, si besoin est, son utilité, sa convivialité et sa parfaite intégration à la vie charentonnaise. Il est devenu, au fil des ans, un rendez-vous attendu, très apprécié et incontournable pour les familles et les enfants. Je tiens à remercier les équipes qui ont travaillé sans relâche pour rendre possible ce beau succès. J'ajoute d'ailleurs qu'au cours de ces trois semaines, nous n'avons déploré aucun incident d'aucune sorte. Les Charentonnais nous font confiance et ont répondu présents, au-delà même de nos prévisions, ce dont nous pouvons être fiers."



Revivez Tous au Club en vidéo et sur la galerie photos du site www.charenton.fr





FESTIVAL DES CONTES D'ÉTÉ

Dans les jardins de la ville poussent de belles histoires

Cet été a eu lieu la 8^e édition du festival des contes d'été. Ce dispositif, mis en place par le réseau des médiathèques, offre la possibilité aux Charentonnais, toutes générations confondues, d'écouter des contes assis



dans l'herbe, au cours de l'été. Cette année, le thème retenu était "les contes traditionnels africains". Le 7 juillet dernier, Rogo Koffi Fiangor, est ainsi venu délivrer, avec des contes d'amour, d'humour et de sagesse, des messages forts qui ont permis à chaque spectateur de reconquérir sa part de rêve et d'émotions. Ces rendez-vous estivaux ont permis aux familles charentonnaises de passer d'agréables moments au sein du jardin du Cardinal de Richelieu et du square de la cerisaie.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Le SMJ a fêté les années 80



La période des années 80 a marqué plus d'une génération avec la musique, la mode, le cinéma...

Le service Jeunesse a donc souhaité teinter son spectacle de fin d'année avec des

sketches, des chansons et des danses sur les tubes de leurs aînés. Dans la grande salle du Théâtre des 2 rives, le public n'a pas boudé son plaisir devant les "incontournables" références des années 80.

MÉMOIRE

Minute de silence pour les victimes de l'attentat de Nice

Comme partout en France, une minute de silence a été respectée le 18 juillet dernier en hommage aux victimes de l'attentat de Nice dans la cour de l'Hôtel de Ville de Charenton.



Ce moment de recueillement, auquel ont participé élus, agents municipaux et bon nombre de Charentonnais, s'inscrivait dans le cadre des trois jours de deuil national. Malheureusement, une autre triste attaque a endeuillé notre pays quelques jours après, à Saint-Etienne-du-Rouvray.



remise officielle, en présence de Pascal Turano, Maire adjoint chargé de la sécurité, plusieurs ont été très fiers d'annoncer que, depuis le début de cette formation, leurs parents les ont estimés aptes à faire seuls quelques petits déplacements en ville.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Chacun son permis : même les enfants !

Non sans une certaine émotion, tous les enfants des classes de CE2 se sont vu remettre, en juin dernier, leur "permis piéton". Ce projet pédagogique, qui réunit les équipes enseignantes et celles de la Police municipale, propose en effet aux jeunes écoliers **une sensibilisation aux usages de la rue et de la route.**

Connaître les précautions, respecter les usages, identifier les dangers... Les petits acquièrent un ensemble de règles et les mettent très vite en pratique.

Certains deviennent plus responsables, plus autonomes. D'ailleurs, lors de la

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Des élèves primés au concours de discours

Argumentation, intonation et charisme : il a fallu un savant dosage de ces ingrédients aux enfants des écoles Desnos et Briand pour passer la Marne et aller à la rencontre de leurs pairs à Alfortville. En fin d'année scolaire, après avoir rédigé, répété et peaufiné leur discours toute l'année, les enfants se sont rencontrés amicalement lors d'un concours de discours organisé à l'école Bérégofoy par la circonscription. Pour la 6^e année consécutive, les enfants de CM1 et CM2 étaient invités à préparer un texte, sur le sujet de leur choix, puis à le lire devant un public d'enfants et un jury constitué de professionnels de l'éducation nationale, de l'Amopa et deux écolières alfortvillaises.

Marie-Hélène Magne, 1^{er} Maire adjoint chargé de l'éducation, a salué la prestation de ces jeunes orateurs et a remis les prix aux deux gagnants de ce concours, **Jeanne Ait Oufella et Alexandre Vallette**, tous deux scolarisés à Briand B. Si elle a souligné l'authenticité de leur discours et la qualité de leur prestation, elle n'a pas oublié de féliciter l'ensemble des participants. Jeanne s'est exprimée avec conviction sur le port de l'uniforme à l'école et Alexandre, lui, a choisi de parler de la liberté d'expression. C'est une expérience qu'ils ne sont pas prêts d'oublier et qui sera à la fois constructrice et formatrice, aussi bien dans leur scolarité que dans leur vie personnelle.



BELLES LETTRES

Les champions de la lecture à voix haute

Les lettres étaient décidément à l'honneur en juin dernier. Les enfants des écoles Desnos, Briand B et Valmy ont participé à la deuxième édition du concours de lecture organisée dans la grande et belle salle du Théâtre des 2 Rives.

Devant une assistance concentrée, les élèves lisaient leurs textes avec application, choisissant avec soin leurs intonations et leurs effets. Pas facile quand on est sous le feu des projecteurs ! Ils s'étaient entraînés toute l'année, c'est pourquoi, malgré le trac, ils étaient prêts et fiers de lire devant leurs camarades.

Le jury a décerné le 1^{er} prix pour les CE1 à **Liam Temim** et pour les CE2 à **Yasmine Aliouane**, tous les deux de l'école Desnos. Le 2^e prix est revenu, pour les CE1 à **Rémi Bugnet-Salles** et pour les CE2 à **Aymeric Pointaux**, tous deux scolarisés à Briand B.





TECHNOLOGIE

La Cerisaie remporte le concours Rob'OK

Dans le cadre de leur programme de technologie, les élèves du collège la Cerisaie ont travaillé plusieurs mois durant sur un projet original : le développement d'un jeu radiocommandé composé de robots animés jouant au hockey sur glace : le Rob'OK. Les activités d'observation, d'expérimentation, de fabrication et d'assemblage d'objets techniques sont en effet le cœur de l'enseignement en technologie, elles permettent aux élèves d'accéder aux connaissances et capacités précisées dans le programme.

Ce concours a réuni 16 collèges d'Ile-de-France à Aulnay-sous-Bois. Les jeunes charentonnais ont préparé 3 épreuves, en concevant des robots aux caractéristiques différentes. Ils ont réalisé de très bons résultats, dont la première place dans l'épreuve de slalom.

TOUS EN CHŒUR

L'école Aristide Briand B fête la musique

La journée du 21 juin n'est pas une journée comme les autres dans cette école : le 21 juin, depuis 6 ans, fleurissent des concerts un peu partout dans l'école Aristide Briand B. Guitare, violoncelle, luth et encore hautbois et saxophone, la musique s'est emparée des lieux pour le plus grand plaisir de chacun.

Ce sont les enfants, mais aussi les parents et quelques élèves adultes du conservatoire municipal André Navarra qui, tout au long de la journée, se sont produits devant un public charmé, selon un planning bien rythmé. Quelques jours auparavant, l'ensemble Monteverdi était aussi venu chanter et faire chanter les petits des classes de CP et CE1.



Séjour à St-Jean St-Nicolas

Séjour à Valloire

ENFANCE

Clichés d'été

Tout au long de l'été des enfants charentonnais s'en sont donné à cœur joie au sein des différents séjours imaginés pour eux par le service municipal de l'Enfance.

Au programme, plein air, partages de moments entre amis, veillées... bref tous les ingrédients incontournables d'un été réussi !

LES MÉTIERS DE L'ANIMATION

Bafa : inscriptions à la formation générale



Pour travailler en tant qu'animateur dans les centres de loisirs, il faut tout d'abord obtenir le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Il s'agit d'une formation qui donne la possibilité aux jeunes de plus de 17 ans d'encadrer des enfants et des adolescents pendant leurs loisirs et leurs vacances. Le cursus de formation comprend trois phases : une session de formation générale (10 jours), un stage pratique (minimum 14 jours) et enfin une session d'approfondissement (6 jours.)

La prochaine session de formation générale aura lieu du 20 au 27 octobre prochains. Le montant de la participation financière à ce stage est fixé à 275 €.

Renseignements et inscriptions auprès du service municipal jeunesse au 01.46.76.44.54

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le collège la Cerisaie fête ses 40 ans

Rue de la Cerisaie, les plus anciens se rappellent d'abord du chantier de construction, puis de l'ouverture du collège. Certains y ont été scolarisés, d'autres votent dans une des classes, d'autres encore y ont des souvenirs d'adolescence ou y amènent leurs enfants le jour de la rentrée. L'établissement a vu le jour il y a bientôt 40 ans. Une grande journée festive se prépare le **samedi 1^{er} octobre de 10 à 14h** pour marquer cet anniversaire : certainement l'occasion pour les Charentonnais nostalgiques de se joindre à l'événement et pour les familles d'y découvrir les expositions et différentes animations prévues.

SÉJOUR JEUNESSE

La Corse, terre de sensations fortes et de détente

Le mois dernier, un groupe d'une quinzaine de jeunes charentonnais a rejoint l'île de Beauté, du côté de Bastia pour un séjour placé sous le signe du sport, des valeurs de l'amitié et du dépaysement. Agés de 12 à 17 ans, ces adolescents ont eu la chance de pratiquer l'aqua-rando, du canyoning, du parcours accrobranche, de la bouée tractée, du paddle... sans oublier les plaisirs de la plage ! Ce type de séjour permet aux jeunes de découvrir un autre environnement, de vivre en collectivité, d'apprendre l'autonomie et de parcourir le patrimoine local comme les charmes de la petite ville de Calvi.



CITOYENNETÉ

Le Conseil municipal des jeunes visite le Sénat

Elus en février dernier, les sept membres du Conseil municipal des jeunes sont entrés dans le vif du sujet : ils ont, en effet, eu la chance de visiter le Palais du Luxembourg. Répondant à l'invitation de Christian Cambon, Sénateur Maire de Saint-Maurice, ils ont parcouru les lieux avec intérêt, découvrant la salle des conférences, la salle du livre d'Or, la fameuse bibliothèque et encore l'hémicycle. Les jeunes ont apprécié la confiance qui leur était accordée et ont été très impressionnés par ces lieux chargés d'histoire.



POLICE MUNICIPALE

Les agents charentonnais sont à présent armés



Suite aux attentats perpétrés en début et fin d'année 2015, l'Etat a décidé de faciliter l'armement des polices municipales en aidant les collectivités territoriales à doter leurs équipes de matériel adapté.

Le but de cette action est de permettre de mailler au mieux le territoire de personnel susceptible d'intervenir rapidement en cas de problème. Charenton a souhaité s'impliquer dans ce processus d'expérimentation en répondant favorablement à la proposition du Gouvernement mais aussi en consentant un effort financier conséquent. En effet, il ne suffit pas de recevoir les Manurhin calibre 38 special, précédemment détenus par la police nationale ainsi que des pistolets à impulsion

électrique. Il faut également créer une armurerie pour assurer la sécurité de ces armes lors de leur entreposage, payer les munitions et surtout fournir la formation nécessaire aux policiers municipaux appelés à être pourvus de ce matériel particulier.

Jusqu'à présent, les policiers municipaux avaient un arsenal uniquement composé de bâtons de défense, de bombes lacrymogènes et de gaz incapacitants. Pour l'heure, seuls 5 agents (2 agents de nuit et 3 de jour) ont été formés et armés mais, le dispositif est voué à évoluer et à voir l'ensemble des 18 policiers équipés. "Grace à ce dispositif, explique Pascal Turano, Maire-Adjoint en charge de la sécurité, les agents de la Police municipale ont le matériel nécessaire pour pouvoir intervenir en faveur de la sécurité des Charentonnais comme de la leur".

Ceci est d'autant plus vrai que, parallèlement, la loi l'autorisant depuis cette année, **les équipes et en particulier celles de nuit vont être équipées de caméras embarquées** qui pourront être déclenchées en cas de besoin. L'acquisition de ce matériel **ainsi que de gilets pare-balles** va être subventionnée par la Région. En effet, cette dernière a voté, le 22 janvier dernier en séance plénière, la constitution du bouclier de sécurité en Île-de-France. Il s'agit notamment de la mise en place d'un fond d'aide au développement de la police municipale pour lutter contre le terrorisme et faciliter la protection des lycées dont Charenton a pu bénéficier.

"A celles et ceux qui pourraient redouter la détention d'arme de nos agents, précise Pascal Turano, je tiens à les rassurer. Nos équipes sont composées de professionnels qui ont suivi et suivront régulièrement des formations adaptées et dont la capacité à assurer de telles responsabilités a été jugée par des spécialistes".

Accessibilité

Les bâtiments municipaux poursuivent leur mutation

Après les travaux d'accessibilité réalisés durant l'été au sein du Centre administratif de la rue Sully, c'est au tour de l'Hôtel de ville de s'adapter aux personnes à mobilité réduite. Ainsi, les toilettes publiques situées au rez-de-chaussée de la mairie vont être mises aux normes PMR. D'autre part, afin de faciliter leurs échanges entre le personnel d'accueil de la ville une boucle magnétique sera à la disposition des personnes malentendantes. Ce dispositif va être, au fil du temps, généralisé à tous les accueils des locaux municipaux.

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

Journée sans voiture à Paris

Après la 1^{ère} édition de "La Journée sans voiture" l'année dernière, la Ville de Paris a décidé de réitérer, **le dimanche 25 septembre de 11h à 18h** ; cette opération ayant pour but de sensibiliser les automobilistes à la lutte contre la pollution, contre le bruit et à favoriser un meilleur partage de l'espace public. En 2015, l'opération avait été limitée aux Champs-Élysées.

Pour cette nouvelle édition, elle est élargie à 45% du territoire de la Capitale sur un secteur allant jusqu'à la place de l'Étoile à l'ouest, à Montmartre au nord, à Montparnasse au sud et au cours de Vincennes à l'est.

Pour en savoir plus : www.paris.fr/journeesansvoiture



LINKY

Votre nouveau compteur électrique

Depuis le 1^{er} décembre 2015, ERDF a débuté l'installation des compteurs électriques Linky. Ce projet a pour objectif le déploiement de 35 millions de compteurs communicants en France d'ici la fin de l'année 2021 pour atteindre un taux d'équipement de 90% et répondre, ainsi, à une directive européenne de 2009.

Ce dispositif s'inscrit également dans le contexte de la transition énergétique qui prévoit le développement des réseaux électriques intelligents, prend en compte la volonté des usagers de maîtriser leur consommation et de voir leurs services publics devenir plus efficaces (moins de coût de gestion, pannes détectées plus rapidement etc. . .).

Les impacts sanitaires

Les études actuelles montrent que ces compteurs intelligents n'émettent pas plus d'ondes que les équipements électriques utilisés quotidiennement : téléphones portables, four à micro-ondes, babyphones. . . De plus, les émissions ne seront pas continues puisque la transmission des données se fait par impulsions dont la durée varie de quelques secondes à quelques minutes par jour. Le CRIIREM (Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électro magnétiques) souligne que les lieux proches des compteurs télé-relevés sont exposés à des champs électromagnétiques faibles. **La Ville se montrera attentive et vigilante face aux études complémentaires qui seront menées concernant les ondes émises.**

Des équipements charentonnais déjà dotés de Linky

Certains équipements municipaux sont déjà équipés de ce dispositif comme la salle d'escrime, l'Espace Toffoli et l'école maternelle Champ des Alouettes.

Gazpar, votre nouveau compteur de gaz

En parallèle, GRDF travaille dès à présent à l'arrivée du relevé automatique à distance en France. De 2016 à 2022, 11 millions de clients gaz naturel seront ainsi équipés de compteurs communicants Gazpar. Ces nouveaux compteurs vous permettront de mieux suivre la consommation de gaz naturel au quotidien.



CHARENTONNEAU

Le projet se dévoile



Depuis novembre 2014, les sportifs du stade Charentonneau sont confortablement installés dans des préfabriqués adaptés à leur pratique mais, comme bon nombre de Charentonnais, ils attendent avec impatience de voir le chantier de leur nouvelle structure commencer.

Ce bâtiment leur sera, en effet, particulièrement utile puisqu'il leur garantira les fonctions de vestiaires, club house, bureau administratif et logement pour un gardien, le tout entièrement accessible aux personnes handicapées.

Si la répartition intérieure était arrêtée depuis longtemps, restait à découvrir le choix architectural qui dévoilerait le caractère définitif de cette structure sportive. C'est à présent chose faite ! Ainsi, a-t-il été choisi de gommer l'aspect "sportif" du futur bâtiment pour mieux l'intégrer à son quartier d'adoption et le concevoir en harmonie avec le projet de construction de logements jouxtant le stade et dont la ligne architecturale a d'ores et déjà été arrêtée.

Le quartier Charentonneau de Maisons-Alfort étant fortement marqué par la présence de nombreux pavillons datant des années 30, la structure sportive a été envisagée dans un style classique et mettant à l'honneur des matériaux nobles, tels que la brique, la meulière, qui apporteront un jeu de bichromie et un rythme sur la façade.

Par ailleurs, un soin particulier sera apporté aux détails. Cette étape étant à présent achevée, place à la démolition du bâtiment existant prévue pour la fin de l'année.

MULTI-ACCUEIL PARIS ET ÉCOLE ANATOLE FRANCE

Les chantiers ont démarré

Depuis la mi-juillet, les choses sérieuses ont débuté au **multi-accueil Paris**. En effet, le projet de réhabilitation-extension de cette structure petite enfance a débuté cet été avec l'installation du chantier rapidement suivie du démarrage concret des travaux. Cette première phase d'intervention, actuellement toujours en cours, consiste à **préparer et conforter les sols**. Cette opération demandera une dizaine de semaines, séchage compris, ce qui permet d'envisager **l'ouverture du chantier en surface en novembre** pour une installation des jeunes enfants au cours du 1^{er} trimestre 2018.

La préparation du chantier de **l'école élémentaire Anatole France** a également été lancée au cours de l'été. Ce programme urbain prévoyant la construction d'une école de 8 classes, d'un centre de loisirs et d'un parking public d'une centaine de places est prépondérant pour l'avenir de Charenton notamment pour répondre aux évolutions des effectifs scolaires de ce quartier du centre-ville. L'opération, dont **le coût total est estimé à 12 600 000 € TTC**, durera deux ans, deux années durant lesquelles la Municipalité sera particulièrement vigilante quant au bon déroulement de cette construction et à la limitation la plus grande possible des nuisances générées. Dans ce cadre et afin



d'assurer l'information des riverains sur le déroulement du chantier, une personne référente pourra répondre à tout moment aux interrogations des riverains*.

Agenda prévisionnel du chantier :

- septembre - octobre 2016 : comblement des carrières
- novembre 2016 à Juin 2018 : travaux de construction de l'école
- septembre 2018 : livraison de l'établissement à ses jeunes usagers

Retrouvez le suivi du chantier sur www.charenton.fr

*Rubrique Grands projets - Tél. 01 46 76 47 00

Mail : coeurdeville@charenton.fr

VOUS L'AVEZ DEMANDÉ, C'EST FAIT !

Fermeture nocturne du square la Cerisaie

Contrairement au Jardin du Cardinal de Richelieu ou le Parc de Conflans, le square la Cerisaie n'était pas, jusqu'à présent, soumis à une fermeture nocturne. Malheureusement, certains ont abusé de cette tolérance en générant régulièrement pour les riverains de cet espace vert des nuisances sonores inacceptables.

Le 29 juin, la Ville a donc mis en application un arrêté stipulant les bonnes conduites à tenir dans les espaces verts municipaux et, par ailleurs, les conditions et horaires d'ouverture.

A présent, le Jardin du Cardinal de Richelieu, le Parc de Conflans et le square la Cerisaie seront ouverts tous les jours de l'année :

- De décembre à février : de 8h à 18h,
- En mars, avril, octobre et novembre : de 8h à 20h,
- De mai à septembre : de 8h à 21h.

La Ville espère ainsi répondre aux attentes des habitants et leur assurer la quiétude qu'ils sont en droit d'attendre.

CHEMIN DE HALAGE

Lutte contre les inondations

Depuis 2015, le département intervient pour lutter contre les inondations. Dans ce cadre, il mène des travaux, depuis le 22 juin dernier et pour une durée de 4 mois, sur le chemin de halage entre les ponts du métro et du RER.

Il s'agit de **réhabiliter le perré* fissuré et de le végétaliser sur sa partie supérieure**. Hervé Gicquel, Maire de Charenton mais aussi Conseiller départemental se félicite que *"le département finance pour un montant de 700 000 euros cette opération dont le seul but est de protéger les riverains d'une inondation"*.

*Mur qui protège un ouvrage et qui empêche les eaux de le dégrader.

PLACE ARISTIDE BRIAND

Un nouveau revêtement

Il y a bien longtemps maintenant, la place Aristide Briand était un espace qui servait principalement de parking notamment les jours de marché pour les commerçants forains. La Ville avait alors décidé de valoriser ce terrain si idéalement placé en centre-ville. Le choix du revêtement s'était arrêté, d'une part, sur des dalles de granit rose autour de la fontaine et, d'autre part pour le reste de la place, sur du stabilisé clair conférant à l'espace un caractère à la fois ludique et esthétique.

Depuis, la place Aristide Briand est l'emplacement privilégié pour accueillir les événements qui ponctuent l'année à Charenton : la patinoire, Tous au Club, les brocantes associatives, le Forum et bien d'autres encore. Force est de constater que, par grande chaleur, ce revêtement génère une poussière inoffensive... sauf pour les chaussures des passants !

Il a donc été décidé de mettre en place un **nouveau revêtement plus adapté à l'accueil du public par tous les temps**. Il s'agit d'un enrobé clair et sablé qui présentera le même effet visuel que le précédent sans les inconvénients. Par ailleurs, afin d'**uniformiser la place**, les dalles seront déposées et remplacées par le même matériau que le reste de l'espace. Ce sont ainsi 750 m² qui vont être traités pour un investissement avoisinant les 123 000 euros. Le chantier, pour lequel très peu de nuisances sont à prévoir, **débutera le lundi 5 septembre pour une durée prévisionnelle de un mois**.

ASSAINISSEMENT CONFLANS

Un panel de techniques pour le confort de tous

Le parc de Conflans est actuellement, et pour plusieurs mois, l'objet d'un important chantier de remplacement du réseau d'assainissement implanté dans son sous-sol. Cette opération, pourtant lourde, a été finement préparée afin de générer le moins de gênes possibles et de ne pas fermer l'accès de cet espace vert aux usagers.

Le réseau d'assainissement d'eaux usées et pluviales parcourant les sous-sols du parc de Conflans a été installé après-guerre. Rien d'étonnant, dans ces circonstances, à ce qu'il présente aujourd'hui des marques de vétusté et que, par endroits, il se soit affaîssi. Cette fragilité a pu causer quelques infiltrations et obligeait la Ville à fermer l'accès du parc en cas de très gros orages.

Un chantier retardé

Ces travaux conséquents, initialement programmés en début d'année, ont dû être retardés pour des raisons de gouvernance liées à la création du Territoire "Paris Est Marne et Bois", en charge, depuis peu, de la compétence de l'assainissement. Afin que chaque ville puisse rapidement procéder aux travaux nécessaires, les communes ont temporairement retrouvé cette compétence. C'est dans ce cadre que Charenton va financer et coordonner ce chantier.

Un autre facteur est venu retarder la mise en œuvre de cette opération : **la préservation des arbres du parc**. En effet, les canalisations devant être changées sont plongées à plus de 7 mètres de profondeur dans un espace vert. Afin de ne pas devoir sacrifier trop de spécimens, les équipes techniques ont longuement étudié les différents procédés existants en matière d'assainissement pour choisir la mieux adaptée.

Au final, 3 techniques différentes vont être utilisées au cours de ce chantier : **le fonçage, la tranchée et le chemisage**. La pratique successive de ces 3 procédés va rythmer le phasage de ce projet qui a débuté au mois d'août et devrait s'achever à la fin de l'année.

3 phases, 3 techniques

Le 1^{er} tronçon correspond aux secteurs compris entre l'aire de jeux et la résidence étudiante, d'une part, et entre le parvis de la résidence étudiante et la villa Bergerac, d'autre part. C'est ici que sont plantés

des arbres matures, avec une identité bien marquée et où la vigne s'épanouit. Il fallait donc impérativement se mettre à l'abri d'un abatage massif à cet endroit précis du parc. Il a donc été décidé de procéder à la rénovation de la canalisation située à cet endroit en utilisant la technique du fonçage. Ce procédé permet de poser une canalisation sans creuser de tranchée. On réalise seulement un puits d'entrée et un puits de sortie puis, à l'aide d'une foreuse on creuse le sol pour y pousser la nouvelle canalisation. Ainsi, les conséquences en surface sont très amoindries : moins d'arbres touchés, moins de rotations de véhicules de chantier et le temps d'intervention est lui aussi diminué.



La seconde phase consistera à intervenir sur la partie la plus endommagée du réseau. Elle est comprise entre l'entrée du Parc et le groupe scolaire Notre Dame des Missions - Saint Pierre. Ici, une tranchée de 7 mètres de profondeur ne pourra être évitée afin de remplacer complètement la canalisation. Malgré l'importance de l'intervention, l'accès piéton au parc sera alors maintenu.

Cependant, pour des raisons de sécurité, l'entrée devra s'effectuer par la rue de l'Archevêché et emprunter le passage piéton menant au parc depuis la Villa Bergerac restera possible au niveau du n° 15 de la Villa Bergerac. Les terrains multisport, l'aire de jeux, la Chapelle et la Médiathèque du patrimoine resteront ouverts aux usagers.

La 3^e phase, enfin, se déroulera entre la Chapelle et le terrain multisport. La présence d'égouts va faciliter l'intervention sur ce tronçon qui sera traité selon la technique du "chemisage", procédé sans tranchée qui consiste à plaquer contre la paroi de la canalisation défectueuse une gaine résistante, étanche et sans joint créant ainsi une nouvelle canalisation, à l'intérieur de l'ancienne.

Enfin, au terme de ce chantier, la Ville procédera à la requalification de la rue de Conflans.

ERRATUM

Travaux dans les écoles

Dans son précédent numéro, *Cmag* listait l'ensemble des interventions réalisées durant l'été pour accroître le confort des jeunes scolaires.

Dans cet article, il était fait allusion à la transformation d'une salle destinée au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté en salle de classe pour faciliter le fonctionnement des sections.

Il était alors précisé que cette opération aurait lieu à l'école maternelle Champ des Alouettes or il s'agit de l'école élémentaire Valmy.



4 septembre 2016. Une date qui est inscrite de longue date dans les agendas, mémorisée dans les calendriers des smartphones ou encore griffonnée sur les pense-bêtes collés sur les frigos familiaux : le forum des associations, à Charenton, ça ne s'oublie pas ! Incontournable pour les inscriptions aux activités sportives, culturelles, on vient y trouver des renseignements, des précisions et plus largement, on y retrouve des amis, on croise des connaissances et on prépare dans la bonne humeur sa rentrée. Une centaine d'associations y participent avec de nombreux bénévoles présents sur les stands. Comme toujours, les Charentonnais trouveront des animations et des démonstrations, mais aussi un espace de restauration-buvette et un stand de barbe à papa. Telle une joyeuse ruche dans le marché couvert de la ville, le forum des associations, qui réunit chaque année plusieurs milliers de participants, donne le "tempo" de l'année à venir !

LE FORUM DES ASSOCIATIONS,
L'évènement
qui rassemble
petits et grands
à la rentrée

Associations présentes au Forum

ABCSM

Amicale bouliste de Charenton Saint-Maurice
Pétanque et jeux de boules
Président : Jean PALAT
Responsable : Michel PERONEILLE
01 78 54 34 88

Académie de Boxes Charenton

Savate boxe française, canne d'arme, bâton, boxe anglaise, culture physique, lady boxing, jiu-jitsu, self défense.
Président : Didier DISCHAMPS
Responsable : Pierre CHENG-SHAO
06 21 79 83 36
06 09 27 78 30

Académie de Danse Charenton

Danse classique
Présidente : Ghislaine BEAU
01 46 76 68 13

ADPS - Association Danse Passion et Sport

Danses de salon
Présidente : Annick MALLETTROIT
01 48 93 54 57

Aïkido Club de Charenton

Président : Serghei SPRINCEANA
Responsable : Marianne SOUQ
06 31 70 19 63

Attitude Charenton Danse

Gym d'entretien, danse contemporaine, atelier d'improvisation
Présidente : Catherine VERDOIRE
06 88 59 08 91

Attitude Charenton GRS

Pratique de la GRS et des différents engins
Présidente : Emeline CARTRON
Responsable : Claudine POUSSARD
06 60 39 46 58

Azur Olympique Charenton

Initiation et pratique de l'athlétisme
Présidente : Emmanuelle JAEGER
06 17 72 93 51

CAP FOOT - Cercle Athlétique de Paris-Charenton

Enseignement et pratique du football
Président : Carlos COUSO
Responsable : Bertrand GUESSANT
06 43 92 85 43

Cercle d'Escrime Henri IV

Initiation, perfectionnement, entraînement
Président : Emmanuel TORI
Responsable : Norbert MESSICA
01 43 78 96 68

Charenton Tennis de Table

Président : Gérard SIRODOT
Responsable : Jean-Marc GAGNIER
06 15 71 01 01

Cheer excess

Compétition All-Star Cheerleading
Présidente : Sandrine GERTRUDE
06 52 63 25 50

Club Amitié Gym

Gymnastique d'entretien, musculation, étirements,
Présidente : Catherine DEVERGIE
01 48 93 33 80

C.N.M

Cercle des Nageurs de la Marne Charenton Volley-Ball
Pratique du Volley-ball en compétition et en loisir
Président : Philippe BEUCHET
06 07 68 26 74

C.N.M.

Cercle des Nageurs de la Marne Charenton Natation/water-Polo
Apprentissage de la natation, du water-polo, aquagym, natation loisirs
Président : Nicolas MARISCHAE
Responsable : Firmin SOLANES
06 72 53 34 80

Comité du Val-de-Marne de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports

Président : François GUEGUEN
Responsable : Gabriel DEGROUETTE
06 86 17 86 56

Couleurs d'Orient

Danse orientale
Président : David LASCAR
Responsable : Thalia LASCAR
06 17 97 17 63

CPVMC

Cercle des Plongeurs du Val-de-Marne/Charenton
Enseignement et pratique de la plongée
Président : Thierry GOSSET
Responsable : Sylvain LEA
09 72 35 32 20

Danserev

Street jazz, expression scénique, comédie musicale
Présidente : Sylvie LEROY
Responsable : Virginie PIRAULT
06 10 18 83 62

Energie Danse Charenton

Modern jazz, street-danse et Hip-Hop.
Expression et initiation à la danse
Présidente : Audrey FAUTSÉ
Responsable : Marianne FAUTSÉ
01 60 02 14 72
06 26 35 23 68

Envol Gym Charenton

Président : Florent DUQUENOY
Responsable : Christelle DALAT
envolgym94@gmail.com

Gymnastique Détente Charenton

Gym, danse tonic, pilate, zumba, step, stretching, Qi cong
Présidente : Sandrine LIVET
Responsable : Edith LIVET
06 61 40 96 91

Judo Club Charenton

Pratique du Judo
Président : Eric JULIEN
06 32 79 99 88

Karaté Club de Charenton

Pratique des activités de remise en forme et du karaté
Président : Stéphane HENRY
06 11 83 52 43

Lotus Viet Vo Dao - Qi Cong

Arts martiaux vietnamiens, Qi Cong et Tai Chi vietnamien
Président : Sébastien PODSTAWSKI
06 80 06 41 97

N'GOA

Musiques et Danses du Monde
Cours de danse africaine, stages, contes pour enfants, concerts
Président : Didier ALLARD
Responsable : Céline KOUADIO
06 72 89 59 44

Paris Charenton XIII

Rugby à XIII
Président : Stéphane GERMAIN
Responsable : Gwenaëlle PENANT
06 61 85 52 36

Rando-évasion en Ile-de-France

Randonnée et marche nordique
Présidente : Françoise MORENO
01 43 68 24 15

RCMASM

Rugby Charenton Maisons-Alfort/Saint-Maurice
Président : Bertrand HESS
contact@rcmasm.com

Relaxation et Sophrologie

Techniques de relaxation pour faire face au stress de la vie quotidienne
Responsable : Monique SESTER
06 30 25 26 03

Retouramont

Danse verticale
Président : Stéphane LEMOINE
Responsable : Denis WELKENHUYZEN
06 81 03 10 61

Saint-Charles de Charenton/Saint-Maurice Basket-Ball

Pratique du basket-ball en compétition et loisir
Président : Fabrice CANET
Responsable : Matthieu SIMON
01 45 18 38 52
06 11 96 86 56

So Capoeira

Art martial brésilien
Présidente : Leslie PEREIRA SILVA
06 49 81 65 78

Son/Corps

Barre au sol, stretching, Qi Cong adultes
Présidente : Laura TODIÉ
Responsable : Marie-Christine MOZAS
06 16 60 52 14

Sun Eden

Hip-Hop, street-dance, comédie musicale, zumba, cirque, salsa ...
Président : Rodolphe DESVIGNES
06 12 20 71 57

Taekwondo Club du Dragon

Enseignement du Taekwondo, Taekwonkido et de la self-défense
Président : Jacques BERT
06 10 86 11 17

Tennis Club de Charenton

Président : Thierry JACQUET
01 43 68 09 56

Urban Country Line Dance

Cours en ligne de country western et line dance
Président : Philippe BIENFAIT
Responsable : Nadia SALOMON
06 78 74 12 39
06 78 48 48 41

Vertical'Grimpe

Escalade et Loisirs de Montagne
Président : Larbi BENNOUNA
verticalgrimpe@gmail.com

Vivre Ici et Maintenant

Sophrologie, relaxation, gestion du stress
Présidente : Valérie PASQUIER
06 87 95 04 67

AIDAPAC - Association des Inter-venants à Domicile aux Personnes Agées de Charenton

Présidente : Christiane MAYER
Responsable : Elisabeth PLANCHET-GREUILLET
01 43 68 75 03

Amicale du 3^e Age

Activités collectives pour les retraités
Président : Yves LE PEUTREC
06 60 63 35 70

APEL - Notre Dame des Missions Saint-Pierre

Association de parents d'élèves de l'enseignement libre
Présidente : Ariane LAMI-SOURZAC
06 09 03 88 48

ASC - Activités Seniors de Charenton

Activités (tourisme, marche, photo...)
Président : Jean-Claude MESLARD
06 04 08 25 19

Association des Familles de Charenton

Accueil et accompagnement des familles
Présidente : Françoise KAZIZ
01 48 93 09 55

Association Laurette Fugain

Lutte contre la leucémie
Présidente : Stéphanie FUGAIN
Responsable : Séverine GOUNELLE
06 22 58 33 12

Au Petit Plus

Epicierie solidaire
Président : Paul CHEYROUZE
06 23 06 17 22

Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris

Protection des biens et des personnes
Section recrutement
01 47 54 68 18
08 00 11 20 18

CLAPA - Comité de Liaison et d'Aide aux Personnes Agées

Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées
Présidente : Christiane MAYER
Responsable : Dominique RAKOTOARISOA
01 56 29 14 01

Club Gravelle Entreprendre

Club Réseau d'aide et assistance aux entreprises et salariés du territoire
Président : Yann DELPIERRE
Responsable : Murielle BOUTEILLE
01 43 53 63 63
01 46 76 50 08

Comité d'Entente des Associations des Anciens Combattants Charenton/Saint-Maurice

Président : Michel BEAUVILLIER
01 49 62 72 78
06 88 33 49 02

Croix Rouge Française de Charenton /Saint-Maurice

Secourisme et actions sociales
Président : Pascal TINDEL
06 82 09 42 99

DDEN Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale Charenton/Saint-Maurice

Président : Jean-Pierre COORNAERT
ddencharentonstmaurice@gmail.com

Domartis

Services à la personne
Présidente : Sophie CHAPALAIN
Responsable : Didier BAUJARD
06 86 28 50 82

Ecole de Chiens Guides de Paris

Remise gratuite de chiens guides pour aveugles et malvoyants
Président : Joaquin ROMERO
Responsable : Isabelle JOLLY
01 43 65 65 23

EEUDF Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France

Mouvement de scoutisme protestant
Présidente : Clémence ZACHARIE
06 63 96 00 76

F.C.P.E. Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

Présidente : Nathalie BELLAÏCHE
Responsable : Karima CHERIF
06 60 16 52 75
06 03 32 66 59

Foyer Socio-éducatif du Collège la Cerisaie

Théâtre, jardinage, jeux éducatifs, bridge
Président : Emmanuel MERCIRIS
06 62 25 06 94

Léo Club Les Loups de la Marne

Aider, entreprendre, agir en faveur de la jeunesse
Président : Louis CHARTIER
Responsable : Matthieu ROUSSEING
06 33 59 98 86

Lions Club de Charenton-le-Pont

Actions humanitaires et humanistes au service de la communauté et à l'international
Président : François LEDUC
Responsable : David MINART
06 62 35 00 66

Maison des Lycéens Lycée Robert Schuman

Animation de la vie lycéenne
Président : Mathias MONTASSIER
mat_montassier@yahoo.fr

Mieux Vivre le syndrome de Joubert

Présidente : Helena LEMOING
Responsable : Céline DINOUCOURT
06 29 02 44 00

Nid d'Espoir

Aide à la scolarisation des enfants victimes indirectes du SIDA (Cameroun)
Présidente : Elizabeth AKWALABENG
Responsable : Odile Diagona
06 88 14 92 65

Ordre de Malte France Délégation du Val-de-Marne

Solidarité envers les personnes fragilisées par la maladie, l'isolement et la pauvreté
Délégué : Edouard-Nicolas DERINCK
06 48 38 26 53

P.E.E.P Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public

Présidente : Frédérique NADAL
06 61 12 13 33

Scouts Unitaires de France

Activité de scoutisme
Chef de Groupe : Pierre LOUVET
06 07 28 69 27

Secours Catholique

Alphabétisation, accueil, démarches
Présidente : Patricia LE BERRE
Responsable : Françoise GAGNIER
06 88 87 75 20

Société de Saint Vincent de Paul

Aide morale et/ou matérielle des personnes les plus démunies
Président départemental : Vincent DANJOU
Président : Jean-Claude ROBERT
06 32 49 48 35

VILLE ET HANDICAP**Association Valentin Haüy**

Aide aux personnes aveugles ou malvoyantes
Président : Jean Claude BAROTTE
Responsable : Roselyne ANDRE
06 07 66 49 09

Bibliothèque Sonore de Charenton

Fourniture gratuite de livres et revues audio, enregistrées au format MP3, littérature scolaire (collèges et lycées)
Président : Guy REY
06 69 09 58 46

UNAFAM 94 Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques du Val-de-Marne

Présidente : Françoise DUHEM
Responsable : Sophie LOISON
01 41 78 36 91

En raison de l'état d'urgence, des mesures spécifiques de sécurité vont être appliquées au cours de cette journée. Un contrôle systématique sera donc effectué auprès des visiteurs à l'entrée du forum. Les animations et démonstrations sont maintenues mais seront recentrées sous la voûte du Commandant Delmas et au niveau de l'avenue Anatole France de 14h à 18h.

Nouveau : un guide des associations

La Ville a publié, pour la première fois, un guide recensant l'ensemble des associations locales qui sera mis à disposition du public le jour du Forum, auprès des accueils des établissements municipaux et sur le site www.charenton.fr.

**Ensemble, luttons contre la maladie !**

Comme l'an passé, des infirmières seront présentes à l'invitation du Lions Club pour effectuer gratuitement des dépistages du diabète.

A l'Assaut du Patrimoine

Activités de découverte du patrimoine
Présidente : Camille THOMAS
Responsable : Priscille DENEUX
06 26 46 49 34

AACV - Atelier d'Art Croqueurs de Vie

Cours de dessin et peinture
Présidente : Agnès CHANTOME
Responsable : Isabelle LHERMINE
06 60 75 27 05

Act' en Scène

Cours d'art dramatique et création de spectacles vivants.
Président : Pascal LE FLOCH-RICHE
Responsable : Sylvie DESCHAMPS
06 80 02 71 38

AIC - Association Interculturelle Charentonnaise

Cours de langue arabe, calligraphie arabe, chants arabo-andalou
Présidente : Nezha ZERWAL
aic94220@gmail.com

Association Philatélique Maisons-Alfort/Saint-Maurice

Président : Joël DAVID
06 76 60 11 12

Association Speak English In Charenton

Promotion de la langue anglaise
Présidente : Carole MIEN
Responsable : Stéphanie LINDSEY CLARCK
01 48 93 20 21 - 06 64 91 31 58

Bridge Amical Charenton/Saint-Maurice

Promotion et enseignement du Bridge
Présidente : Marie GUERIN
Responsable : Pierre VARENNE
06 13 74 44 18
06 60 58 59 86

Comité de Jumelage Section Grande Bretagne

Animations culturelles et linguistiques autour de la langue anglaise et de la Grande Bretagne
Présidente : Véronique VANDERZWALM
06 03 49 48 47

Comité de Jumelage Section Israël

Cours d'Hébreu, conférences et voyages
Présidente : Michèle ORINSTEIN
06 82 01 30 68

Comité de Jumelage Section Italie

Cours d'Italien, conférences, chansons et voyages
Présidente : Lidia MANTOVANI
Responsables : Sandrine CARINI et Sylvie GAUTHIER
06 62 47 09 89
06 48 26 04 16

Comité de Jumelage Section Allemagne

Cours d'allemand et échanges avec les villes jumelées
Président : René FREYSZ
Responsable : Brigitte CORDIER
06 38 42 28 10

Compagnie Fleming Welt

Compagnie de théâtre professionnelle, création et diffusion de spectacles vivants
Président : Rodolphe SERRES
Responsable : Agnès SIGHICELLI
06 15 06 63 07

Compagnie Les Arces

Création de spectacles tous publics
Présidente : Marisela ROUSSEL
06 68 24 83 50

Culture et Bibliothèque Pour Tous

Prêt et vente de livres
Présidente : Marie-Thérèse PERRIN
06 19 85 08 47

L'Atelier de Charenton

Atelier de peinture et d'expression
Présidente : Edith SANANES
Responsable : Sandrine SANANES
06 12 61 39 08

L'Echiquier de Saint-Maurice/Charenton

Président : Jean Pierre GOBBI
06 74 26 82 81

Les Amis de l'Ensemble Coupolyphonie

Chorale adultes
Présidente : Marie-Hélène HALLAY
Responsable : Camille AUGER
06 81 79 33 56

Les Amis de la Chapelle de Conflans

Actions pour la sauvegarde de la Chapelle
Président : Pierre PICART
01 43 75 15 82

Les Ateliers d'Art de Charenton

Dessin, peinture, sculpture, céramique, modelage, arts créatifs
Président : Gérard DUBAULT
Responsable : Joëlle TOUHIER
07 71 28 07 62

Les Ateliers Tout en Couleurs

Ateliers créatifs, arts visuels et plastiques
Présidente : Patricia GUETTA
Responsable : Nataly GUETTA
06 84 59 63 24

Libre en Scène

Représentations théâtrales par une troupe d'amateurs
Présidente : Monique CLAIRET
06 83 22 54 51

Peinture et Sculpture pour Tous

Présidente : Annie ASTOIN
Responsable : Yvon TONNERRE
06 73 52 57 65

Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton et de Saint-Maurice

Présidente : Marie-Madeleine ETASSE
Responsable : Michel DEFAVE
01 43 68 20 48

Studio Théâtre de Charenton

Programmation et diffusion de spectacles vivants
Président : Fabien THOMAS
Responsable : Bruno BERNARDIN
01 43 96 21 05

LES SERVICES MUNICIPAUX

Centre Communal d'Action Sociale Centre Alexandre Portier - Pôle des Solidarités

Directrice Générale Adjointe : Sylvie GORAND
01 45 18 36 18

• Pôle Seniors

Responsable : Marc ZAJDENWEBER

• Résidence Jeanne d'Albret - RPA

Directrice : Laurence HALLAK

• Service Retraités

Responsable : Karine DELETTRE

Services Municipaux Culture Jeunesse et Sports

Directrice Générale Adjointe : Valérie DRENO
01 46 76 46 76

• Archives

Responsable : Antonie LEGER
01 46 76 46 73

• Atelier d'Arts Plastiques

Pierre Soulages
Directrice : Sylvie ABELANET-FLECHET
01 46 76 66 07

• Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique

André Navarra
Directrice : Aude PORTALIER
01 46 76 68 00

• Espace Art et Liberté

Directeur : Frédéric METTE
01 46 76 68 05

• Médiathèques des Quais et de Bercy

Directrice : Isabelle BARBOTTIN
01 46 76 69 00

• Théâtre des 2 Rives

Directrice : Corinne DARTIGUELONGUE
01 46 76 67 03

• Service Municipal Jeunesse

Conseil Municipal des Jeunes
Responsable : Sarah HADJ
01 46 76 44 55

• Service Municipal Médiation-Prévention

Responsable : Lise ALPASLAN
06 08 40 38 25

• Service Municipal des Sports

Directeur : Olivier LECLERCQ
01 46 76 44 00

Service Municipal Technique

Ambassadeur du Tri sélectif : Laurent PAGE
06 88 98 52 24

Police Municipale

Responsable : Rémy BARATON
01 43 68 02 93

Service Municipal de l'Economie et de l'Emploi

Directrice : Frédérique MARQUET
01 46 76 50 00

Direction de la Communication Evènementielle et Relations publiques

Point informations
Directeur : Corinne BELLOTTE
01 46 76 48 12

Service Municipal Vie Associative Stand Bénévolat

Responsable : Isabelle MANSOUR
01 71 33 51 22

Partenaires de la Ville

CRAM-l'efficacité énergétique
Ingénieur Projet : Stéphane COTINET
06 09 95 76 00

Crédit Mutuel de Charenton
Directeur : Nathalie MERCADIER
0820 09 96 14

Un espace restauration sera à la disposition de tous les visiteurs

Renseignements : Isabelle Manscour, responsable de la Vie Associative
Tel. 01.71.33.51.22 - Mail. imanscour@charenton.fr - www.charenton.fr



A3A

Couleurs, transparences et lumière à la fondation Vuitton



L'amicale du 3^e Age propose régulièrement à ses adhérents des activités et des sorties. Dernièrement, les aînés charentonnais ont ainsi fait un voyage dans le temps, en visitant le chantier médiéval de Guédelon, dans l'Yonne. Ils ont aussi découvert et apprécié la fondation Vuitton, à l'orée du bois de Boulogne. Cet édifice imaginé par l'architecte Frank Gehry est un lieu dédié à la création contemporaine. Après avoir parcouru les différentes expositions au sein du bâtiment, le clou de la visite fût la promenade sur les toits de la fondation, abrités par les douze voiles, constituées de 3600 verres, recouvertes en quinconce de filtres colorés disposés par un artiste majeur de la scène internationale, Daniel Buren.

ENGAGEMENT ASSOCIATIF

L'UDAF du Val-de-Marne a fêté ses 50 ans



Le 4 juin dernier, l'Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne a réuni près de 400 participants au domaine de Grosbois à l'occasion des 50 ans de l'association. Cette manifestation festive a été ouverte par Françoise Souweine, Présidente de l'UDAF du Val-de-Marne, avec à ses côtés Jacqueline Polizzi, Directrice de l'action sociale de la Caisse d'Allocations familiales du Val-de-Marne ainsi que Mickaël Boucher, Directeur

adjoint de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Val-de-Marne.

La rencontre s'est poursuivie par une conférence sur le thème "Bénévolat, professionnalisation et gouvernance associative : quel avenir ?" animée par le sociologue Olivier Bobineau.

Les participants ont ensuite pris part à la visite du château, du musée et du centre d'entraînement équestre puis ont participé à différents ateliers (jeux de sociétés géants, troc de livres, maquillage, sculpture sur ballon, séances de lecture).

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Agir et être citoyen en toutes circonstances

Dix heures pour apprendre les gestes qui sauvent : la section Charenton / Saint-Maurice organise des sessions de formation (PSC 1) les week-ends des 10 et 11 septembre, ainsi que les 17 et 18 septembre puis 15 et 16 octobre, de 13h30 à 18h30. La participation financière s'élève à 60 € pour les 2 jours.

La Croix-Rouge française a mis en place depuis de nombreuses années un vestiaire qui collecte et trie les dons de textile des particuliers pour les redistribuer aux personnes en difficulté. A Charenton, pour faire don de vêtements pour enfants (jusqu'à 8 ans), il suffit de prendre contact par mail et de convenir d'un rdv. Pour les personnes qui souhaiteraient venir directement au local, elles peuvent le faire lors d'une permanence le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h.

Courriel : ul.charentonlepont@croix-rouge.fr
91, rue du Petit Château

BONNE ACTION

L'atelier d'Art Croqueur de Vie a grand cœur

Le secret des ateliers d'art est rarement dévoilé. L'atelier d'Art Croqueur de vie a pourtant choisi, en juin dernier, de montrer le fruit du travail de ses membres. Pour l'occasion, jeunes et adultes se sont concertés et ont décidé de remettre à la vente une sélection d'œuvres au profit de l'association Averti, qui aide les enfants handicapés moteurs. Leur idée ? Faire de cette exposition-vente un véritable moment de partage et de soutien. Au total, 775 € ont été reversés à l'association.

Isabelle Lherminé, qui dispense les cours d'arts plastiques de cet atelier, espère réitérer cette opération l'année prochaine : "Cette idée qui n'était au départ qu'une suggestion est devenue un beau projet grâce à l'implication de tous les artistes qui ont spontanément fait don de certains de leurs tableaux. Les acheteurs se sont eux aussi manifestement fait plaisir en faisant une bonne action".

AFC

Braderie de vêtements

Elle se tiendra le samedi 24 septembre, de 9h à 18h, à l'Espace Toffoli. 55 emplacements sont disponibles pour vendre vêtements toutes saisons, linge de maison, petits objets de décoration, culturels et accessoires).

Pour inscription et renseignement :

ass-familles@orange.fr

01.48.93.09.55

BAL COUNTRY

Chaussez vos santiags et venez danser !

L'Urban Country Line Dance organise un grand bal le samedi 17 septembre, de 14h à 23h30 au palais des sports Telemaco Guoin. Participation financière : 10 € 4 bis, avenue Anatole France

L'actualité de nos commerces et entreprises



FRANPRIX LIBERTÉ Au service de la clientèle

A la sortie du Métro Liberté, Victor Trabelsi et son équipe vous accueillent dans un magasin entièrement refait de neuf selon le concept "mandarine" pensé pour apporter un maximum de services à la clientèle. Vous trouverez désormais tout ce qu'il vous faut à n'importe quelle heure, puisque le magasin est ouvert de 8h à 22h, (pratique pour les Charentonnais qui rentrent tard du travail). Ainsi un rayon presse et un rayon pain bien achalandés vous assurent de toujours trouver votre journal et votre baguette en rentrant chez vous.

Dès l'extérieur du magasin, vous découvrirez un grand rayon fruits et légumes en provenance régulière de Rungis et une machine à jus vous permettra de profiter immédiatement d'un vrai jus de fruit frais.

A l'intérieur, un grand choix de surgelés vous attend et vous trouverez désormais vos produits frais dans de magnifiques vitrines réfrigérées, destinées à économiser de l'énergie, déjà aux normes pour la réglementation de 2018. Un service de livraison express sur Charenton peut être demandé dès 40€ d'achat.

11, avenue de la Liberté
Tél. 01.43.68.85.79



AGENCE ORPI L'immobilier en réseau

Depuis janvier 2016, David Bueno vous reçoit dans son agence située au 17 rue de Paris en compagnie de son père et associé Claude (ancien ingénieur) et de deux agents commerciaux.

Riche de son expérience de 8 ans dans l'immobilier de l'Est Parisien, David vous guidera pour vos transactions achat-vente, gestion locative, achat neuf.

Son agence fait partie du Groupement Paris Vincennes et appartient au plus grand réseau de France qui vient de fêter ses 50 ans. Tout bien mis en vente et toute recherche seront ainsi instantanément partagées par 40 agences. Vous pourrez également bénéficier de prestations exceptionnelles comme la prise de photos de votre bien par un professionnel dans le cadre des mandats exclusifs, d'une étude comparative de marché avec estimateur en ligne, de la garantie revente pour les futurs acheteurs et du mandat réussite avec des points hebdomadaires.

17-19, rue de Paris
Tél. 01.53.66.20.34
Courriel : buenoinmo@orpi.com

CRÉDIT MUTUEL Ensemble contre le mélanome

Le Crédit Mutuel s'est associé cet été encore pour la 4^e fois à une opération de santé publique pour protéger nos concitoyens des risques de cancer de la peau dus au soleil.

Il était en effet partenaire de l'opération "Ensemble contre le Mélanome", qui visait à renforcer la prévention, à encourager au dépistage et à affiner les travaux de recherche de l'Institut Gustave Roussy. Ainsi, du 1^{er} au 31 août 2016, une casquette était remise à chaque personne qui se présentait dans une des 12 Caisses du Crédit Mutuel du Val-de-Marne participant à l'opération.

EMPLOI

Soucieuse d'apporter aux personnes en recherche d'emploi une aide et un soutien, la Ville organise régulièrement des ateliers.

**Ateliers préparation
aux entretiens d'embauche :**
mardi 13 et jeudi 15 septembre 2016
de 14h à 17h.

**Atelier "mon espace Pôle Emploi"
le 3 octobre 2016 :**
utilisation du site de Pôle Emploi,
création de son espace personnel, télé candidature...

Pour les 2 ateliers, inscriptions obligatoires et renseignements complémentaires auprès de la Direction de l'Economie et de l'Emploi : 01 46 76 50 00.



DENOVO la beauté au naturel

Denovo, c'est avant tout une belle histoire, celle d'une Charentonnaise décidée à aller au bout de son rêve d'une marque de produits de beauté. Forte de son expérience de plusieurs années pour de grands groupes, Alice Roux a mis presque 3 ans à monter seule un projet ambitieux : commercialiser en vente directe 100% web toute une gamme de cosmétique naturelle.

Le nom choisi pour sa Société, DENOVO, fait référence à un terme utilisé en biologie pour désigner un phénomène apparu de façon spontanée. Alice Roux a décidé de tout faire en interne : elle met au point les formules, achète directement les matières premières essentiellement à base d'extraits de plantes dont 98% sont sourcées en France, fait assembler les produits dans un laboratoire situé en Bretagne, puis procède au conditionnement dans des packs biodégradables au siège de son entreprise à Charenton et expédie sans intermédiaire à ses clientes les commandes passées directement sur internet.

Partie à l'origine de deux produits pour les cheveux, elle a étendu sa gamme à des soins pour tous types de peau et cinq nouvelles références sont prévues d'ici la fin de l'année 2016 ! Tous les composants utilisés respectent l'environnement et la transparence sur les produits est totale. *"Quand vous achetez Denovo, vous savez exactement ce que vous achetez et vous savez pourquoi !"*

www.denovo-beaute.com
Courriel. aliceroux@denovo-beaute.com



FAMILY SPHÈRE garde d'enfants à domicile

Créé en 2006, Family Sphère est aujourd'hui le 1^{er} réseau français spécialiste de la garde d'enfants de 0 à 12 ans à domicile. L'Agence de Charenton, constituée d'une équipe de 3 personnes placée sous la direction de Nicolas Michaud vient d'ouvrir en juin 2016 et son activité (qui comprend également aide aux devoirs et accompagnement scolaire) s'étend jusqu'à Saint-Maurice et Joinville-le-Pont. Disposant de l'agrément du Ministère du travail, elle emploie en particulier du personnel diplômé de la petite enfance pour garder les enfants de moins de trois ans.

Les premiers contacts avec les familles se passent par téléphone ou par mail et à chaque fois un devis personnalisé est systématiquement établi en fonction des besoins exprimés.

La société effectue une présélection de nounous d'après le profil souhaité par la famille parmi un éventail de gardes d'enfants de 18 à 65 ans, puis organise une mise en contact et une fois le choix de la famille défini, établit les formalités administratives (contrat de travail, assurance,...). Certaines demandes peuvent être très spécifiques comme des gardes de nuit ou l'accompagnement des enfants à l'école ou à la crèche. La proximité des agences de Paris 12 et de Vincennes permet la synergie en s'appuyant sur la complémentarité.

L'entreprise va demander l'extension de l'agrément pour enfants handicapés auprès de la Direction du travail et de l'agence des services à la personne d'ici la fin de l'année.

7, place Henri IV - Tél. 01.43.07.61.57
Courriel. contact.charenton@family-sphere.fr
www.family-sphere.fr

CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE

Agenda

- Le Club Gravelle sera présent le **dimanche 4 septembre 2016** sur le Forum des Associations de Charenton, n'hésitez pas à venir à la rencontre de ses adhérents.
- Matinale bien être du club **jeudi 22 septembre 2016 de 8h30 à 10h30** : Coaching professionnel, développement personnel, thérapie brève, l'Hypnose révèle toutes ses facettes au Club Gravelle Entreprendre.

• Soirée "intégration"

Que vous soyez nouvel adhérent, adhérent de longue date ou futur adhérent, cette soirée vous est dédiée. Le Club Gravelle vous donne rendez-vous le **mardi 27 septembre à 19h** au pavillon des bords de Marne, sur le chemin de halage de Saint-Maurice (accès par le 67, rue du Maréchal Leclerc). Venez découvrir le club, faire connaissance, vous présenter, échanger, saisir des opportunités dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Rejoignez la team des entreprises du Club Gravelle !

Si vous souhaitez participer à cet événement, merci de bien vouloir vous inscrire par mail clubgravelle@gmail.com ou au 01.46.76.50.08.

- **Jeudi 29 septembre : 12h-14h** : les adhérents du club sont conviés à participer à la 10^e édition de la Charentonnaise Entreprises !

TROPHÉES DU SPORT

Hommages et émotion



Suite aux terribles attentats de novembre dernier, les trophées du sport avaient été reportés. Ils se sont donc déroulés le vendredi 24 juin aux gymnases Tony Parker dans une version épurée récompensant les sportifs charentonnais s'étant illustrés sur les deux dernières saisons.

L'émotion était une fois encore au rendez-vous car d'une part, les jeunes champions étaient particulièrement touchés d'être honorés devant leur famille et leur coach. D'autre part cette cérémonie fut l'occasion de rendre un hommage poignant à un dirigeant important du sport charentonnais, trop tôt disparu.

Pour les récompenses les plus importantes ont ainsi été mis à l'honneur :



Pour la saison 2014-2015 :

Trophée du Mérite pour **Bernard LARGEAULT**, président du club subaquatique de Charenton depuis 25 ans, le club ayant fêté ses 50 ans cette année et pour **Nadia SALOMON** (photo ci-contre), bénévole depuis de nombreuses années au sein de l'Azur Olympique et œuvrant également pour l'association d'Urban Country.



Trophée des trophées pour **Emmanuelle JAEGER**, présidente de l'Azur Olympique, vice-Championne du monde de sa catégorie aux Championnats du monde des 100 km sur route en 8h14'47 (amenant l'équipe de France à la 5^e place mondiale et à la 4^e place européenne) et vice-Championne de France vétérane du km verticale et pour **Charenton tennis de table**, Champion d'Europe amateurs à Vérone les 6 et 7 juin 2015, une première pour l'association depuis sa création.



Pour la saison 2015-2016 :

Trophée des trophées pour **Emilie FRUAUT** (Karaté club de Charenton), qui après avoir remporté plusieurs titres départementaux et régionaux en compétition kata et combat, a décroché dernièrement le diplôme de ceinture noire 5^e DAN de Karaté, ce qui en fait l'une des féminines les plus gradées de la ligue de Karaté du Val-de-Marne.

Le rendez-vous du Trophée des sports fut une nouvelle fois l'occasion de mesurer tout le dynamisme du monde sportif charentonnais.



Trophée du Mérite pour **Jean-François MALVY** (St Charles basket), un entraîneur largement investi auprès de son équipe depuis 8 saisons qui a remporté à plusieurs reprises le titre de champion du Val-de-Marne en championnat avec son équipe et pour **Jean-Pierre MARTINET** (Rugby Paris Charenton XIII), disparu récemment, qui fut joueur depuis l'âge de 16 ans, puis président depuis 1996 et a donné beaucoup pour faire vivre cette association.

En visite à Charenton...



Lundi 20 juin 2016, l'équipe de France de basket entraînée par Vincent Collet et emmenée par Tony Parker est venue à l'improvvisé s'entraîner au gymnase Nelson Paillou à la veille de son match de préparation contre la Serbie organisé à l'Accor Hotels Arena de Bercy, juste avant le départ pour le Tournoi de qualification olympique de Manille qu'elle devait brillamment remporter ! Après un entraînement à l'INSEP, le dimanche 19, il s'agissait là d'un ultime réglage programmé à huit clos. A ce sujet, le staff de l'équipe de France a apprécié la discrétion des élus municipaux, de la Saint Charles et du personnel présent, qui ont évité des débordements de foule peu propices à la concentration.

Comme à leur habitude, les joueurs se sont montrés aimables et disponibles pour quelques photos.

... mais sans Evan Fournier

Retenu aux Etats-Unis par les règles de la NBA, puisqu'il était dans la période officielle de renégociation de son contrat (tout comme plusieurs autres joueurs français), Evan Fournier ne figurait pas dans le groupe France qui est venu s'entraîner à Charenton avant le Tournoi de qualification olympique. Il a finalement choisi de ne pas trop faire trainer les discussions et a résigné pour 5 ans aux Orlando Magic, preuve de la belle confiance qui existe entre le joueur et son club lequel était bien décidé à le garder coûte que coûte, quitte à surenchérir sur toute offre d'un club concurrent. Fort de ce nouveau contrat, Evan avait l'esprit disponible pour repartir en conquête avec de réelles ambitions pour la saison prochaine.

LA CHARENTONNAISE ENTREPRISES
LE 29 SEPTEMBRE 2016
AU STADE DE LA DIPALE

10^{ème} édition

AU PROGRAMME

- 7 111 m Course
- 3 354 m Course
- Dis Marche
- Marche Nordique

ENSEMBLE, ON MARCHÉ, ON COURT, ON S'EXERCÈ...

Renseignements & Inscriptions
01 87 44 87 86 / 73 24
ascff@creditfoncier.fr

ATHLÉTISME

Ne manquez pas la Charentonnaise Entreprises !

Vous travaillez à Charenton dans une entreprise petite ou grande ? L'association sportive du Crédit Foncier de France vous invite à participer à la 10^{ème} édition de la Charentonnaise Entreprises organisée le 29 septembre dans les allées du bois de Vincennes avec un départ donné à la Cipale au vélodrome Jacques Anquetil.

Quel que soit votre niveau, vous avez le choix entre la course sur deux distances, 7111 m pour les as et 3554 m pour tout un chacun ou

bien la marche et nouveauté de cette année la marche nordique avec bâton ! Vous n'avez donc aucune excuse pour sécher ce grand rendez-vous, car il y a forcément une discipline qui vous convient ! N'oubliez pas que la pratique sportive à un rythme raisonnable est le meilleur moyen de prévention des accidents cardio-vasculaires ! Alors n'hésitez pas à vous inscrire et à venir concourir !

Renseignements 01.57.44.87.95/73.24 - ascff@creditfoncier.fr

DISPOSITIF "PASS' SPORT"

Le sport pour tous !

Les bienfaits sanitaires, physiques et ludiques de la pratique sportive ne sont plus à démontrer. Cependant, on oublie parfois combien le sport est aussi un générateur de lien social et, lorsqu'il est pratiqué dès le plus jeune âge, un élément essentiel pour que chacun puisse acquérir, presque sans s'en rendre compte, une certaine forme d'éthique, le respect de soi, le respect de l'autre et le respect de la règle imposée... en somme tout ce dont un enfant a besoin d'acquérir pour devenir un citoyen de demain en accord avec la société.

Malheureusement, la situation financière de certaines familles ne permet pas toujours aux enfants d'accéder aisément à un club sportif, y compris à Charenton où une étude approfondie a démontré que seuls 60% des enfants âgés de 6 à 11 ans étaient inscrits en club. Or, **l'équipe municipale tient particulièrement à ce que rien ne vienne freiner l'épanouissement de jeunes Charentonnais.** C'est la raison pour laquelle, via le Centre Communal d'Action Sociale, elle vient de mettre en place un nouveau dispositif d'aide financière baptisé "Pass' sport".

Jusqu'à présent, les familles de plus de 3 enfants et dont le quotient familial charentonnais était inférieur à 800€ bénéficiait d'une bourse forfaitaire de 30€. Partant du postulat que les modalités d'obtention de cette aide étaient trop réductrices et que la somme n'était pas adaptée à la cotisation moyenne dans un club de sport pour une année complète (265€ environ), la Ville a préféré abandonner ce dispositif au profit du "Pass' sport".



Pour obtenir cette aide qui s'adresse à tous les enfants charentonnais scolarisés en élémentaire (du CP au CM2) sans condition d'âge, il suffit de connaître son quotient familial (QF) charentonnais. Si besoin, sachez que le service Education (16, rue Sully) est en mesure de vous le calculer. Si votre QF est compris entre 180€ et 762€, soient les tranches 1 et 2, vous êtes concernés. Vous devez alors vous rendre au CCAS-Centre Alexandre Portier (21 bis, rue des Bordeaux) muni de votre justificatif de QF (facture de restauration, de centre de loisirs, etc.) et d'une pièce d'identité. Il vous sera alors remis un bon nominatif de 110€ (Tranche 1) ou de 90€ (tranche 2). Ce bon pourra être utilisé pour acquitter l'inscription de l'enfant dans l'une des nombreuses associations ayant adhéré au dispositif. Ceci sera effectif dès le Forum des associations.

Sachez, par ailleurs, que si votre famille bénéficie déjà d'une aide de la CAF (Forfait Loisirs jeunes), de l'Etat (Tous en club) ou de votre comité d'entreprise, que le dispositif "Pass' sport" peut être cumulé à ces aides.

Renseignements : CCAS - Centre Alexandre Portier
21 bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.45.18.36.19.

LA VILLE EN POCHE

Charenton lance la 2^e version de son application mobile

Il y a 3 ans, la ville de Charenton se dotait d'une application pour smartphones et tablettes. Les usagers avaient alors pu consulter très facilement depuis leurs mobiles toute une palette d'informations très utiles au quotidien. Cet été, l'application s'est refait une beauté : le design, les fonctionnalités et la technologie ont été améliorés et il est désormais possible d'accéder à cette version 2.0 de l'application, aussi bien sur Android que sur iOS.

Cette dernière se révèle un outil pratique pour les utilisateurs, renvoyant à des rubriques variées, par le biais d'icônes pop et colorées.

On peut donc consulter le programme des manifestations, les pharmacies de garde, l'agenda de la ville, la météo, les horaires de la piscine, le plan interactif ou encore lire le Cmag.

Il est également possible de dérouler l'annuaire des commerçants, celui des associations et de "Signaler un problème" constaté dans la ville.

Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué en charge du numérique explique : *"Cette nouvelle version, réalisée totalement en interne, je le précise, propose une réelle évolution, en phase avec la génération actuelle du design et la technologie. La Ville souhaitait mettre en place un dispositif gratuit, nomade, qui soit pertinent mais aussi possédant une interface agréable à manipuler : c'est désormais chose faite. J'aspire vraiment à ce qu'elle facilite la mobilité et la vie quotidienne des Charentonnais."*

• **1^{ère} nouveauté :**
En cas d'événements majeurs (crue, sécurité...) l'utilisateur recevra une notification, pour être informé au plus tôt.



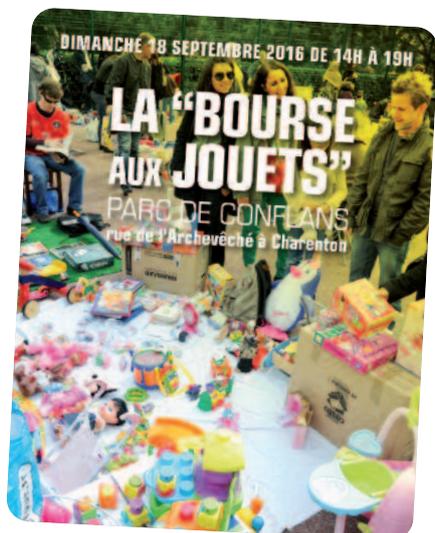
• **2^e nouveauté :**
Il est désormais possible de partager les événements sur sa page Facebook. Bien sûr, on peut aussi ajouter cet événement sur l'agenda du smartphone.

Les numéros de téléphone des services et différents partenaires consultables depuis l'application sont pré-composés : il suffit donc de cliquer dessus pour appeler l'interlocuteur souhaité.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE À 9H30

Une visite de la ville pour les nouveaux Charentonnais

Il est des moments privilégiés pour faire la connaissance d'une ville et de ses quartiers. Le samedi 17 septembre prochain, le Maire de Charenton, Hervé Gicquel aura à cœur de faire découvrir aux nouveaux habitants les différents sites remarquables de Charenton, en prenant le temps d'évoquer l'histoire de la ville. Il sera, pour l'occasion, accompagné des membres de l'équipe municipale. Les heureux participants à cette visite, qui se seront préalablement inscrits par mail ou sur le site Internet de la ville, se verront offrir un spectacle le soir même au Petit f2r (dans la limite des places disponibles).
Inscription jusqu'au jeudi 8 septembre par mail à communication@charenton.fr



DIMANCHE 18 SEPTEMBRE DE 14H À 19H
Les bonnes affaires de la bourse aux jouets

Sur le terrain multisport du parc de Conflans, rendez-vous est donné aux familles le dimanche 18 septembre prochain pour une grande bourse aux jouets. Il y a les Charentonnais qui choisiront de tenir un stand pour vendre des jouets, livres et autres déguisements qui libéreront sans doute de la place dans les placards. Il y a ceux qui seront tout contents de dénicher des joujoux et autres objets pour faire des petits présents. Cette manifestation familiale, qui commence à 14h, promet des moments conviviaux puisque, comme à chaque fois, une buvette avec boissons, crêpes et barbe à papa est prévue ainsi qu'un stand de maquillage.
Inscription (gratuite) jusqu'au mardi 13 septembre par mail à communication@charenton.fr

KERMESSES

La petite enfance célèbre la fin de l'année

Plusieurs crèches ont organisé leur kermesse de fin d'année faisant la joie des plus petits et des plus grands lesquels ressentaient une émotion particulière à la veille de quitter un lieu chaleureux où ils avaient pu s'épanouir pendant trois ans.

On peut ainsi voir ici la kermesse des grands du multi-accueil Petit Château qui s'est déroulée le 28 juin dernier.



Réunion d'information

Une réunion d'information à destination des futurs parents est organisée le lundi 26 septembre à 14h à l'Hôtel de Ville (salle Séguier).
Inscriptions au 01.71.33.51.34 ou par courriel : petiteenfance@charenton.fr

PETITE ENFANCE

Partenariat avec la médiathèque



Grâce à un partenariat avec la médiathèque des quais, les enfants des crèches de la Ville de Charenton ont la chance de recevoir la visite d'une charmante bibliothécaire tous les mois pour l'heure des histoires ou des comptines. Cette initiative rencontre un grand succès, les enfants étant à chaque fois ravis d'écouter les histoires et de chanter avec Agnès. Gageons que cette initiation au monde culturel aura semé les prémices d'une passion future pour la lecture.

SOLIDARITÉ

Aide à un projet éducatif

Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place une aide à la scolarité spécifique et personnalisée. Il s'agit d'une prestation financière qui contribue à couvrir une partie des besoins à la réalisation de projet éducatif tels que : l'aide à la scolarité (achat de matériel, soutien scolaire, stage de remise à niveau...), le financement pour un séjour à l'étranger dans le cadre des études, BAFA,...

Ce dispositif s'adresse aux familles assumant la charge d'un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans scolarisés.

Cette aide est accordée sur décision du CCAS en une seule fois sur l'année et par enfant. Elle est versée en priorité au prestataire. Le montant de cette aide au-delà de 500 € ne peut pas excéder 80% du montant du projet.

Modalités

Les familles doivent résider sur la commune depuis 1 an au moins. La demande comprend :

- un courrier de la famille motivant le projet
- un questionnaire à remplir par la famille
- une liste des pièces à fournir concernant : la situation familiale, les justificatifs de ressources
- le devis ou la facture du projet
- les bulletins scolaires (à fournir selon le projet éducatif)

Le retrait du dossier et les pièces à joindre peuvent s'effectuer :

- à la Direction du Pôle des Solidarités au Centre Alexandre Portier - 21 bis rue des Bordeaux
- sur le site internet de la ville : www.charenton.fr

Le dossier doit être déposé à la Direction du Pôle des Solidarités sur rendez-vous au 01.45.18.36.23.

SORTIES D'ÉTÉ DES SENIORS

A la découverte de la ville fleurie

Cet été, les seniors de Charenton n'ont pas été oubliés puisque pas moins de six sorties à la mer ont été organisées à leur intention ! La première d'entre elles, organisée jeudi 7 juillet, leur a permis de se rendre grâce à un car municipal à Honfleur et de découvrir cette merveilleuse cité normande qui a inspiré nombre de peintres.



PLAISIR DE LIRE

Recherche retraités pour raconter des histoires aux tout-petits

Cette année, le pôle seniors et le Relais Assistants Maternels proposent aux aînés charentonnais une belle expérience : il s'agira de consacrer un peu de son temps libre pour venir auprès des enfants de 1 à 3 ans du RAM pour venir raconter des histoires, réciter des comptines ou encore entonner de petites chansons. Ces rencontres auront lieu deux fois par mois et dureront entre 30 et 45 minutes.

Une réunion d'information se déroulera le **mardi 6 septembre prochain, à 15h**, dans la salle du rez-de-jardin (accès par le 21, rue de l'Archevêché).

Renseignements : 01.45.18.36.34



PERTE D'AUTONOMIE

Lancement de la Conférence des financeurs

La Loi relative à l'Adaptation de la société au vieillissement (ASV) de décembre 2015, prévoit l'installation dans chaque département d'une "Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées".

Son objectif est de coordonner les financements autour d'une stratégie commune répondant aux besoins du territoire, en complément des prestations légales.

Elle a 3 missions : diagnostic des besoins, recensement de l'offre et définition d'un programme coordonné. Elle est présidée par le Conseil départemental et réunit différents partenaires institutionnels tous pourvoyeurs de ressources.

Dans le cadre du financement 2016, le Département a fait appel aux 47 CCAS du Val-de-Marne pour qu'ils présentent leurs actions, individuelles et collectives, de prévention, primaire, secondaire et tertiaire, en résidence et à domicile, en vue d'un financement ; le CCAS de Charenton a été retenu pour 5 actions.

La politique de Charenton portée par les élus et les administrateurs du CCAS, est ainsi reconnue, valorisée et soutenue par la Conférence des Financeurs à hauteur de 19 558€ permettant ainsi de mieux lutter contre l'isolement, facteur déclenchant ou aggravant la perte d'autonomie.

Rentrée

C'est aussi la rentrée pour les retraités : reprise des activités le 19 septembre !
Pôle seniors - Centre Alexandre Portier
CCAS 21 bis, rue des Bordeaux

Pôle seniors

Dans le but d'assurer une meilleure efficacité des prestations, tous les services communaux consacrés aux personnes âgées sont désormais regroupés au sein d'une même entité dénommée pôle seniors dont vous trouverez régulièrement ici des nouvelles.

RPA

Journée Portes ouvertes

Une Journée Portes ouvertes est organisée à la résidence Jeanne d'Albret le jeudi 6 octobre 2016 de 10h à 16h. L'objectif est de faire connaître l'établissement par des visites et des informations diverses. Un apéritif préparé par les résidents sera offert dès midi aux visiteurs. Une conférence est prévue à 14h30 sur l'aménagement des logements pour les seniors.

ESPACE ART ET LIBERTÉ

JonOne, star mondial du Street Art, en visite à Charenton



C'est l'un des pionniers du mouvement graffiti à New-York dans les années 1980. JonOne (ou John Andrew Perello) est devenu l'un des artistes les plus connus dans le monde et sur le marché de l'art urbain contemporain.

Artiste américain d'origine dominicaine, il est arrivé à Paris en 1987 et, dès son arrivée, il a observé les rues parisiennes et accompagné

les pionniers français du mouvement hip-hop en commençant à produire ses propres peintures. Très à l'aise avec les lettres et ce qui fait l'essence même du graffiti et du tag, ses œuvres sont devenues célèbres, notamment le portrait hommage de l'abbé Pierre dans le 18^e, créée en 2011. JonOne participe à de nombreux projets artistiques et c'est avec grand intérêt qu'il est venu visiter l'exposition consacrée au Street art en juin dernier à l'espace Art et Liberté.

THÉÂTRE DES 2 RIVES

1^{er} spectacle de la saison

Embarquement pour une soirée exclusive vendredi 24 septembre prochain ! Dans une ambiance de films noirs hollywoodiens, "the elephant in the room" est un spectacle de cirque contemporain qui allie humour et performances.

Automne 1937 : au soir du mariage de Miss Betty. A peine mariée, cette dernière s'isole du reste des convives dans le fumoir de son château. La belle semble bien décidée à se débarrasser de son nigaud de mari, qu'elle repousse avec un cruel plaisir. L'imposant John Barick, quant à lui, voudrait bien rester seul avec sa jeune épouse mais Bouchon, le facétieux valet de Miss Betty et Mister Chance, un Américain libidineux et bavard, s'incrustent dans la pièce exacerbant tensions et jalousies...

Vendredi 24 septembre
20h30
T2R - 107, rue de Paris
www.lestheatres.fr
Ouverture de la billetterie du
mercredi 7 au samedi 10 sept.
de 15h à 18h et sur le site Internet



3 questions à



Delphine Herbert
Maire-Adjoint
chargé
de la Culture

Cmag : Alors que la saison culturelle est sur le point de commencer, vous annoncez quelques changements importants en terme de politique tarifaire. Qu'en est-il ?

D. Herbert : C'est juste. La fin de la Communauté de Communes Charenton / Saint-Maurice en décembre dernier a eu, inévitablement, des conséquences. La municipalité tient aujourd'hui à tout mettre en place pour favoriser l'accès des Charentonnais aux structures culturelles municipales. Je rappelle que nos concitoyens disposent de deux médiathèques, d'un conservatoire de musique, d'un atelier d'arts plastiques, d'un espace d'exposition et d'un théâtre.

Cmag : Plus concrètement, comment cela se manifeste-t-il ?

D. Herbert : Je commencerais par la grille tarifaire du Théâtre des 2 Rives. Avant de procéder à quelque modification que ce soit, nous avons étudié les pratiques des saisons précédentes, pour finalement observer que les places achetées étaient majoritairement contractées dans le cadre d'un abonnement. Fort de cette analyse, nous souhaitons résolument favoriser et privilégier les abonnements des Charentonnais. C'est une nouvelle grille qui a été adoptée lors du dernier Conseil municipal offrant, entre autres, la possibilité, à partir du 4^e spectacle acheté (toutes catégories confondues), de choisir une 5^e place au tarif de 1 € pour un spectacle de catégorie C.

Cmag : Ces changements concernent les usagers du théâtre. D'autres changements pour les autres équipements municipaux culturels ?

D. Herbert : Oui effectivement, voici une bonne nouvelle ! Dorénavant, les charentonnais et les personnes travaillant dans notre ville bénéficient de la gratuité dans les médiathèques quelque soit le document emprunté (livre, DVD, CD, revue...). Du côté de l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages et du conservatoire de musique André Navarra, là encore, nous nous sommes appliqués à homogénéiser les tarifs et ainsi à donner accès aux Charentonnais en priorité.

AUTOUR DU MIROIR D'EAU

Quelques jours encore pour profiter du bestiaire de Daphné Dejay

Les animaux de Daphné Dejay ont investi le miroir d'eau depuis la fin du mois de juin. Tout l'été, ils ont apporté couleurs et gaieté au parvis du square Jules Noël avec cette 2^e édition de "sculptures en liberté". Tortue, rhinocéros et autres lapins ont insufflé quelques notes de poésie et ont initié bien des sourires d'enfants.

Cette exposition en plein air se termine déjà d'ici à quelques jours et c'est en fête que cela se déroulera le samedi 17 septembre à partir de 12h. L'artiste, Daphné Dejay, rencontrera son public à cette occasion pour partager un moment convivial avant le départ des animaux.

Bestiaire - Sculptures en liberté - jusqu'au 18 septembre

Parvis du square Jules Noël



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Redécouvrir Charenton

Partout en Europe, le patrimoine est à l'honneur le 3^e week end de septembre. Les 17 et 18 septembre prochains, ce sera l'occasion de rappeler que le patrimoine est à la fois un symbole de la citoyenneté française et un lieu où elle peut trouver à s'exercer et à se renforcer.

Les animations organisées par la Ville de Charenton-le-Pont

Samedi 17 septembre 2016

14h30 : la conférence "De briques et d'Histoire : l'Hôtel de Ville de Charenton-le-Pont" permettra de revenir sur le choix de ce bâtiment emblématique de la Ville comme lieu de l'exercice de la Municipalité ainsi que ses transformations architecturales au fil du temps et les diverses campagnes de restauration dont il a bénéficié. Enfin, une exposition présentera les différentes représentations de la mairie à travers les œuvres d'art conservées.

Durée : 1h. Accès libre, rdv salle du Conseil municipal.

15h30 : Visite guidée de la Mairie autour d'un parcours accessible à tous les âges et qui présentera les étapes de la vie de ce lieu classé Monument historique. Un petit film (15 mn) proposera un retour sur les grands propriétaires des lieux. Durée : 45 mn. Accès libre, rdv hall de l'hôtel de ville.

20h30 : Représentation de *Urban Romance* par la Compagnie Fleming Welt au Petit t2r - Réservation obligatoire auprès de archives@charenton.fr

Nos partenaires animent la ville

Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016

De 14h à 17h30 : La Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine - 11, rue du Séminaire de Conflans - sera ouverte afin de présenter son activité, ses locaux ainsi qu'une présentation de ses fonds les plus représentatifs.

Toutes les informations et détails sur www.mediathèque-patrimoine.culture.gouv.fr

Samedi 17 septembre 2016

De 14h à 17h : le Comité d'Entente des Anciens Combattants ouvrira la Maison du Combattant 38, rue des Bordeaux - afin de recevoir les visiteurs et leur présenter le musée.

Dimanche 18 septembre 2016

De 14h à 18h : La chapelle de Conflans - 7, rue de l'Archevêché - sera ouverte en visite libre. Plusieurs membres de l'association des Amis de la Chapelle de Conflans seront présents pour accueillir et renseigner les visiteurs. Un parcours-découverte des détails architecturaux de la chapelle accompagné d'un plan de l'édifice sera proposé aux visiteurs.

De 11h à 18h : La Synagogue - 41, rue des Bordeaux - sera ouverte afin de présenter son bâtiment ainsi que les fêtes qui jalonnent le calendrier. Dans le cadre de cette journée : à 11h une conférence du rabbin Shoushana sur le thème de la tolérance et à 15h30, un concert de musiques traditionnelles juives.

Toutes les informations et détails sur www.aci-charenton.fr ou bien au 01.43.53.35.75

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

DE BRIQUES ET D'HISTOIRE

L'Hôtel de Ville de Charenton-le-Pont 1612 • 2016

- Conférence
- Visite guidée de l'Hôtel de Ville
- Visite de la Chapelle de Conflans
- Visite de la Maison du Combattant
- Visite de la Synagogue
- Découverte de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine
- Représentation gratuite de "Urban Romance" par La Compagnie Fleming Welt au Petit t2r à 20h30 (sans la réservation préalable)

www.charenton.fr

Charenton, une VILLE à VIVRE

LUNDI 5 SEPTEMBRE

▲ 10h - 12h30 : Atelier cartonnage

15€. Inscription au 06.83.59.38.78

(réservation obligatoire)

les Ateliers créatifs de Cathy

4, rue de la Mairie

Autres ateliers tous les lundis matins.

15h - 17h : la Bibliothèque pour tous

vous accueille au 146, rue de Paris

les mercredis et vendredis

10h - 12h, les jeudis et samedis 15h - 17h.

MERCREDI 7 SEPTEMBRE

🕒 10h30 - Les petites oreilles (heure du conte)

Tous les mercredis à la Médiathèque des Quais

01.46.76.69.00

▲🕒 14h - 15h : Stage Peinture libre : ateliers découverte

Enfant dès 3 ans, adolescent : 1 jour : 25€

2 jours : 45€ / Adulte 1 jour : 45€. Tous frais

inclus. Pour le plaisir de peindre : une grande

palette de couleurs, des feuilles de papier sur

les murs, le pinceau dans la main. On décou-

vre la joie du geste et de la trace. Chacun est

accompagné à s'exprimer pour soi, sans modèle,

sans jugement. En petit groupe. L'Atelier de

Charenton - 06.12.61.39.08

www.latelierdecharenton.com

Autres ateliers (1h) : samedi 10 à 10h, lundi

12 à 17h30, mardi 13 à 17h, mercredi 14 à

13h30, samedi 17 à 11h30, lundi 19 à 17h,

mercredi 21 à 15h30, samedi 24 à 11h30,

lundi 26 à 17h30, mercredi 28 à 16h.

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

▲ 10h - 12h : Speaking Coffee

Tous les samedis, Speaking Coffee vous

invite à venir converser librement en anglais.

En partenariat avec le comité de jumelage

Charenton - Trowbridge - Tous les samedis

Médiathèque des Quais - 01.46.76.69.00

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

▲🕒 14h - 18h : Ateliers "Grenadine"

Activités artistiques et loisirs créatifs

"à la carte". Adultes 35€ - Enfants 30€

Les Ateliers tout en couleurs. 51, square Henri

Sellier. Sur réservation au 06.84.59.63.24

Autres ateliers les 18 et 25 septembre.

asso@atelierscouleurs.org

LUNDI 12 SEPTEMBRE

▲ Atelier dessin peinture, animé par Anne Mandorla.

15h - 17h15 : Séance découverte 23€.

Trimestre 252€.

19h30 - 21h30 : Séance découverte 20€.

Trimestre 216€.

Minuit Mardi : Maison des artistes,

9, Place de la Coupole.

www.mandorla.net - 06.09.31.56.86

MARDI 13 SEPTEMBRE

🕒 16h30 - 17h30 (5 à 7 ans)

17h40 - 18h40 (8 à 11 ans) :

Ateliers enfants

Maison des associations. Comité de jumelage

Charenton-Trowbridge

Autres ateliers tous les mardis aux mêmes

horaires.

JEUDI 15 SEPTEMBRE

▲ 18h30 - 19h30 (débutants et

intermédiaires), 19h30 - 20h30

(intermédiaires et avancés) :

Cours pour adultes

Maison des associations. Comité de jumelage

Charenton-Trowbridge - Autres cours tous les

jeudis aux mêmes horaires.

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

▲ 14h - 16h30 : Atelier Mosaïque

15€. Inscription au 06.83.59.38.78

(réservation obligatoire)

les Ateliers créatifs de Cathy - 4, rue de la Mairie

Autre atelier le 30 septembre.

LUNDI 19 SEPTEMBRE

▲ 17h30 - 19h30 : Atelier "Dessin

et couleurs" avec Hélène Poisson

▲ 19h - 22h : Atelier "Modelage"

avec Stéphane Tomei

Autres ateliers les 12, 19 et 26 septembre et

lundi 3 octobre - Les Ateliers d'Art de Charenton

4, rue de la Mairie. Contact 07.71.28.07.62

ou assoc-alec@laposte.net

MARDI 20 SEPTEMBRE

▲ 14h - 18h et 19h - 21h : Atelier

"Pastel" avec Christian Hache

Autres ateliers les 6, 13 et 20 septembre

et mardi 4 octobre - Les Ateliers d'Art de Charenton

4, rue de la Mairie. Contact 07.71.28.07.62

ou assoc-alec@laposte.net

JEUDI 22 SEPTEMBRE

🕒 19h : Paysages intérieurs

Vernissage

Une conception poétique de la peinture qui ne

dénonce rien. Juste le peintre face à lui-même

et à sa perception du monde. Des peintres qui

nous entraînent dans leurs paysages, dans leurs

réalités intérieures.

Exposition du 20 septembre au 15 octobre

à l'Espace Art & Liberté.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

🕒 14h30 : Paroles en marionnettes

Des histoires, des situations, des personnages,

s'échappent des livres pour la jeunesse, et pren-

nent vie... en marionnettes ! Par la Compagnie

Mi-Peau Mi-Pierre.

Médiathèque des Quais - 01.46.76.69.00

Entrée libre.

▲ 15h - 18h : Atelier peinture aux pigments, par Anne Mandorla.

Selon projet et niveau de chacun. 45€.

Minuit Mardi : Maison des artistes de Charenton,

9, Place de la Coupole.

www.mandorla.net - 06 09 31 56 86

🕒 20h30 : The elephant in the room

Tout public. De 5€ à 39€. Voir page 25.

Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00

www.lestheatres.fr

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

🕒 10h30 - 11h : Rhyme Time

Eveil à l'anglais

Enfants jusqu'à 5 ans. En partenariat avec

le comité de jumelage Charenton - Trowbridge

Médiathèque des Quais - 01.46.76.69.00

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

🕒 19h : Rembrandt, Magicien des couleurs (conférence de l'art)

Tout public. Tarif unique 8€. Réservation et

renseignements au 01.46.76.66.06

Une étude des débuts de Rembrandt à Leyde

ainsi que ses premières et dernières années à

Amsterdam - Théâtre des 2 Rives

SAMEDI 1ER OCTOBRE

▲ 10h - 17h : Stage Emaux sur cuivre

55€ fournitures comprises. Yvette Dubault

vous aidera à réaliser une pièce sur cuivre

pour découvrir l'émail avec ses multiples

cuissons et / ou approfondir les différentes techniques.

Les Ateliers d'Art de Charenton

4, rue de la Mairie - Contact : 07.71.28.07.62

ou assoc-alec@laposte.net

▲🕒 11h30 - 12h30 : Stage Peinture libre : ateliers découverte

Tout frais inclus. Enfant dès 3 ans,

adolescent. 1 jour : 25€ / 2 jours : 45€

Adulte. 1 jour : 45€

Pour le plaisir de peindre : une grande palette

de couleurs, des feuilles de papier sur les murs,

le pinceau dans la main.

On découvre la joie du geste et de la trace.

Chacun est accompagné à s'exprimer pour soi,

sans modèle, sans jugement. En petit groupe.

L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08

www.latelierdecharenton.com

Autres ateliers (1h) :

lundi 3 à 17h, mercredi 5 à 14h.

▲ 15h - 18h - Atelier dessin de nu, animé par Anne Mandorla.

Diverses techniques, tous niveaux.

40€ + prestation modèle.

Minuit Mardi : Maison des artistes,

Place de la Coupole.

www.mandorla.net - 06 09 31 56 86

MERCREDI 5 OCTOBRE

🕒 19h30 : Film : Rétrospective

des 30 ans de Jumelage Israëli

Espace Toffoli - 12, rue du Cadran

Par le comité de Jumelage Israëli

🕒 20h : Conférence "Mouvements de retour en Terre Sainte au 18^e siècle"

par Jean-François Malthete

Espace Toffoli - 12, rue du Cadran

Par le comité de Jumelage Israëli

🕒 20h30 : Maissiat (concert)

Tout public. De 5€ à 19€.

Maissiat nous invite à un voyage sentimental,

et impressionne par son lâcher prise émotion-

nel et sa voix souveraine.

Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00

www.lestheatres.fr

▲ Animation, atelier 🕒 Conférence

🕒 Expo 🕒 Film 🕒 Jeunesse

🕒 Musique 🕒 Spectacle 🕒 Théâtre

COURRIER DES LECTEURS

Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville



J'ai entendu dire que les loyers et les prestations de la RPA Jeanne d'Albret avaient augmenté pendant l'été. Si tel est le cas, je ne comprends pas cette décision qui touche des seniors charentonnais et pourrait mettre certains dans l'embarras. **Louissette L.**

Cmag : le bien-être et la sécurité des seniors est une priorité à laquelle la Municipalité reste toujours très attentive. Dans ce cadre, lorsque le propriétaire de la RPA Jeanne d'Albret, les Résidences Sociales d'Ile-de-France (3F) a proposé de procéder à des travaux de réhabilitation de l'établissement, la Ville n'a pas hésité à donner son accord. Ces travaux ont généré un coût d'environ 1,2 million d'euros au propriétaire qu'il a, ensuite répercuté sur le loyer annuel payé par la ville. Ce surcoût s'élève à 48 000 euros par an soit 100 euros par studio et par mois.

Pour autant, l'équipe municipale n'a pas souhaité que cette augmentation soit portée par les seuls résidents. Elle a donc décidé, lors du Conseil municipal du 27 juin dernier, que la redevance mensuelle payée par chaque résident serait révisée, à compter du 1^{er} juillet, à hauteur de 51,20 € supplémentaires seulement. D'autres prestations ont, à cette occasion été revalorisées comme la nuitée en chambre d'hôte pour les proches et l'accès à la laverie. Il faut savoir que le montant du loyer, avant l'application de cette hausse, était de 448,80 €/mois. Ce montant est désormais fixé à 500 €. La ville est consciente que cette nouvelle tarification, même si la hausse a été limitée au mieux, puisse générer des craintes auprès de certains résidents. Cependant, ces derniers doivent être rassurés car la réévaluation ou l'accès à l'Allocation d'Aide au logement seront liés à cette augmentation. Les résidents ayant besoin d'un soutien administratif dans leur démarche seront appuyés par les agents de la RPA et du pôle Seniors.

En consultant le compte-rendu du dernier Conseil municipal, j'ai lu que la Ville accordait des garanties d'emprunts. Je voudrais savoir en quoi cela consiste et à qui s'adresse ce type de soutien ? **Laurent D.**

Cmag : Les garanties d'emprunt sont des leviers qui permettent aux villes de soutenir des acteurs publics ou privés envisageant la réalisation d'une opération d'intérêt public. Il ne s'agit en aucun cas d'un prêt d'argent de la collectivité vers une autre entité mais en obtenant ce type de caution, le bénéficiaire voit son accès au crédit facilité et les taux de son crédit bien souvent abaissés.

Il s'agit donc là d'un moyen utile pour les Villes d'aider, des acteurs locaux comme des associations à but social, des établissements scolaires privés sous contrat, des bailleurs sociaux, etc.

Par ailleurs, comme les garanties font l'objet de conventions qui définissent les modalités de l'engagement de la collectivité, elles permettent aux villes, par exemple, de procéder à des réservations de logements allant jusqu'à 20 % des logements du programme concerné. Ce droit est prolongé pour une durée de cinq années à compter du remboursement intégral de l'emprunt par le bailleur.

Les apports fonciers ou financiers que procure la conclusion de ces conventions de réservation sont souvent indispensables à la réalisation de programmes de logements sociaux. Elles participent donc au développement et à l'amélioration de l'offre de logements.

Ainsi, le 27 juin dernier au cours de la séance du Conseil municipal, la Ville a-t-elle garanti des emprunts :

- au groupe scolaire Notre-Dame-des-Missions-Saint-Pierre qui souhaite construire un nouveau self qui bénéficiera à l'ensemble des élèves et en particulier aux nombreux Charentonnais scolarisés dans cet établissement, (voté à l'unanimité des voix exprimées - un nul)
- à Valophis Habitat, bailleur social, qui va réhabiliter 13 logements dans un bâtiment situé 13 Quai des Carrières. (voté à l'unanimité)

Les votes unanimes reçus par ces différents points prouvent combien ces aides apportées par la Ville répondent pleinement à la volonté de favoriser l'intérêt public.



Dans un précédent numéro du Cmag, j'avais lu que l'Inspection d'académie envisageait de fermer une classe de la maternelle Champ des Alouettes. Le maire et la Maire-adjoint en charge de l'éducation avaient contesté cette décision en regard de la réalité des inscriptions réalisées par la ville en petite section. Les démarches entreprises ont-elles permis le maintien de cette classe ? Patricia R.

Cmag : En effet, la Ville avait été informée du projet de fermeture de classe envisagée à la rentrée dans l'école maternelle Champ des Alouettes. Considérant que cette décision unilatérale de l'Education nationale ne reflétait pas la réalité du terrain et qu'elle aurait des conséquences réelles pour les jeunes Charentonnais et leur famille, l'équipe municipale avait immédiatement interpellé l'Inspectrice d'Académie et Marie-Hélène Magne, 1^{er} Maire-adjoint, n'avait pas hésité à manifester en mars dernier devant la Préfecture de Créteil aux côtés des parents d'élèves et des équipes enseignantes pour signifier aux services du Préfet et aux représentants de l'Académie l'intention de la Ville de faire annuler cette fermeture. Cette mobilisation a porté ses fruits puisque le 23 juin dernier, le Maire, Hervé Gicquel, a reçu de l'Inspectrice d'académie un courrier lui stipulant l'annulation de la fermeture d'une classe à l'école maternelle Champ des Alouettes.



UN NOUVEAU MAIRE-ADJOINT

Jean-Marc Boccara



Parisien d'origine de 54 ans, Jean-Marc Boccara a appris à connaître Charenton par amour et a décidé, en 1987, d'y fonder son foyer convaincu que cette ville était parfaite pour se marier et élever ses deux enfants. Issu de la société civile, il a toujours eu une inclination particulière pour la chose publique au sens original du terme et un véritable élan vers les autres. C'est ainsi qu'en 2001, il accepte l'invitation de Jean-Marie Bréillon d'intégrer la liste Charenton demain et intègre le Conseil municipal. Si dès cette époque l'envie de s'impliquer pleinement ne lui fait pas défaut, il sait aussi qu'il doit faire ses armes et ses preuves, laisser le temps au temps, en somme.

Elu au sein des commissions culture, restauration scolaire et finances, il acquiert, au fil du mandat, une vision panoramique du fonctionnement et de la gouvernance d'une collectivité locale.

En 2008, nommé Conseiller municipal délégué, il se consacre à la création d'un service municipal dédié à l'événementiel et à l'animation auquel il donne rapidement une dynamique autour de divers rendez-vous comme la Fête des quartiers, la boum géante et de deux événements phares dont le succès ne se dément pas année après année : Tous au club et la patinoire. Son but est simple et explique certainement la réussite des opérations organisées à Charenton : "Nous ne cherchons rien d'autre que d'offrir du plaisir au plus grand nombre, explique Jean-Marc Boccara. Je suis particulièrement fier du succès de Tous au club et de la patinoire car cela prouve que nous avons su répondre aux attentes des habitants tout en respectant les contraintes budgétaires. Cette équation, nous avons pu la résoudre en provoquant, bien avant que cela se généralise dans bon nombre de collectivités, un accompagnement de nos événements par les acteurs économiques de la Ville."

Eu égard à son implication de longue date et à sa sensibilité par rapport au devoir de mémoire, le Maire, Hervé Gicquel, a proposé au Conseil municipal qu'il soit promu Maire-Adjoint ce qu'il fut, le 27 juin dernier, à l'unanimité.

Il est désormais en charge de sa précédente délégation à laquelle a été ajoutée une ancienne mission intercommunale : les commémorations, le monde combattant et le devoir de mémoire. "Devenir maire-adjoint est pour moi une vraie marque de confiance de la part du Maire et la preuve que j'ai mené ma mission dans le bon sens. Mon objectif aujourd'hui est de conforter l'unité du Monde combattant et de m'appuyer sur ses acteurs, par des échanges intergénérationnels, des visites de hauts lieux de mémoire, pour agir auprès des jeunes générations. Je suis convaincu qu'il faut connaître et respecter son histoire pour être en mesure de préparer son avenir. Je vais donc tout mettre en œuvre pour donner à nos jeunes les clés pour devenir des citoyens de demain éclairés".

LE MAIRE À VOTRE RENCONTRE

Réunion de quartier



1^{ère} réunion du Quartier Centre Ville
Lundi 12 septembre 2016 à 19h30

École élémentaire Briand - 2, place Briand

Hervé GICQUEL
Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller départemental du Val-de-Marne
et

le Conseil municipal

vous convient à une réunion de quartier pour débattre des sujets qui concernent votre cadre de vie.

- Au cours de cette réunion, vous sera présenté le projet de création d'une résidence de 94 logements sociaux et intermédiaires neufs ainsi que de commerces en rez-de-chaussée par le groupe 3 F, à l'angle de la rue du Pont et du quai des Carrières.

www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE

“ L'avenir de Charenton se construit avec vous. ”

Parlons-en ensemble au cœur de vos quartiers. ”

"CHARENTON DEMAIN"

Notre ville acteur majeur du "Grand Paris"

Depuis quelques semaines, l'équipe municipale travaille activement à la mise en œuvre du **renouvellement urbain du secteur de "Bercy-Charenton"**. Ce quartier de 10 hectares regroupant 3500 habitants a enfin été reconnu comme un territoire stratégique de l'Île-de-France, ce qui nous permet de relancer sa modernisation. Celle-ci sera soutenue par l'Etat dans le cadre d'un dispositif créé fin 2015 : le Contrat d'Intérêt National (CIN) qui concernera une dizaine de sites franciliens à fort potentiel. Le CIN fédèrera les acteurs publics et privés du secteur afin de favoriser la création de logements, le développement d'activités économiques diverses et l'implantation d'équipements publics. **La liaison entre Charenton et Paris grâce à des circulations**

douces sera au cœur des aménagements à venir. De l'autre côté du périphérique, la Ville de Paris veut faire également évoluer le quartier se situant à l'entrée de Paris en bordure de Seine dans le XII^e arrondissement. Les exécutifs respectifs de nos communes vont dialoguer pour **la réussite de ces deux projets exemplaires au sens de la dynamique du "Grand Paris"**.

En revanche, notre groupe a présenté deux vœux lors du conseil municipal du 27 juin dernier liés à des initiatives de la Mairie de Paris :

- Le premier vœu portait sur **notre opposition à la fermeture des voies sur berges parisiennes** de l'entrée du tunnel des Tuileries (I^{er}) au bassin de

l'Arsenal (IV^e). Il n'y a eu aucune concertation sur ce projet à l'échelle régionale alors qu'il aura un impact direct sur les communes de la périphérie et ses habitants. Quelle serait la réaction de nos voisins parisiens si nous fermions l'autoroute A4 ? La fermeture des berges n'est pas acceptable dès lors qu'elle n'est pas accompagnée de la mise en service de nouveaux transports en commun.

- Le second vœu exprimait **nos réserves quant à la conversion en zone piétonne de certaines voies de circulation au sein du bois de Vincennes**. Notre équipe s'oppose à la fermeture de la Route du Parc pour éviter une hausse du trafic au carrefour Gravelle/De Lattre à la frontière des villes de Charenton et Saint-Maurice. Il a également été demandé à cette occasion la garantie du maintien du stationnement des véhicules des commerçants de notre marché alimentaire route Dom Pérignon dans le bois de Vincennes les mercredis et samedis matins.

Notre majorité municipale reste donc particulièrement mobilisée sur ces deux projets dont les conséquences sont préoccupantes. Bonne rentrée et rendez-vous au forum des associations dimanche 4 septembre !

Les élus du groupe Charenton Demain
Retrouvez-nous sur notre blog :
www.charenton-demain.fr



"CHARENTON AVANT TOUT"

La culture pour les uns, inaccessible pour les autres

À la rentrée viennent les inscriptions aux activités culturelles et sportives. Notre ville dispose d'un conservatoire de musique et d'un atelier d'arts plastiques gérés par la municipalité. Pourtant, tous n'auront pas la possibilité de s'y inscrire. En effet, malgré nos alertes sur la nécessité d'utiliser le quotient familial afin d'avoir des tarifs adaptés aux ressources de chacun, la majorité LR persiste à maintenir une tarification unique. Autrement dit, les familles aux revenus modestes doivent faire des efforts plus importants pour y inscrire leurs enfants. Ce choix prive certains enfants charentonnais de l'apprentissage des arts.

Mais plutôt que de chercher à réduire ces inégalités, la majorité les amplifie davantage. Par exemple, au théâtre, malgré la lente désertification de la salle due à des tarifs trop élevés, il a été décidé d'augmenter de plus de 50% les tarifs réduits. Là encore ce sont les Charentonnais les plus modestes qui subissent cette augmentation.

L'équité d'accès à la culture n'est donc pas la priorité de notre maire et de son équipe, malgré un exercice budgétaire 2015 qui laisse un excédent de 16 millions d'euros non utilisés. Dans ces conditions, nous

demandons à ce que la tarification dans l'ensemble des structures culturelles municipales soit réétudiée et que soit installé un moratoire sur toutes les hausses de tarifs des services municipaux.

Alison UDDIN,
Conseillère Municipale



"POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE"

Loi 1905 : nul n'est censé l'ignorer.

"La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte" dit la loi du 9 décembre 1905. Difficile d'être plus clair. Alors pourquoi le conseil municipal a-t-il voté une subvention de 800 € à l'association Accueil Solidarité Jeunes, qui dépend du Diocèse de Créteil, pour aider des jeunes à se rendre aux Journées Mondiales de la Jeunesse à Cracovie du 26 au 31 juillet ?

Il ne s'agissait pas d'un voyage linguistique mais d'un événement organisé par l'Église catholique et couronné par la présence du pape François. Certes, la somme est modeste mais la loi de 1905 fonde notre laïcité. Souvent, son interprétation fait débat et son application est parfois contestée. Mais il est des occasions où le texte de la loi et son esprit se confondent. C'est le cas de cette subvention. Le nier demanderait une dose diabolique de mauvaise foi !



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET



"CHARENTON AMBITION"

Charenton-Nexity, une histoire immobilière édifiante – suite 1

Charenton Ambition a présenté lors du Conseil Municipal du 27 juin une liste de questions sur ce dossier.

- Pourquoi la ville a acheté en 2003 le terrain du futur lycée Schuman alors qu'elle aurait pu le préempter dès 1999 ?
- Pourquoi at-elle fait un emprunt pour cet achat, le seul de la ville que nous continuons à rembourser ?
- Pourquoi at-elle signé un pacte de préférence avec Nexity visant à aliéner un bien du domaine public sans l'accord du Conseil Municipal ?
- Pourquoi le 27-06-12 at-elle signé ET la promesse de vente reprenant entièrement l'offre faite par Nexity dans une consultation déclarée sans suite ET le permis de démolir de l'école rue Anatole France ?
- Pourquoi alors qu'il s'agit d'1 opération d'urbanisme, la ville a déclaré cette cession **NON SOUMISE** à la TVA prenant le risque de **se voir REDRESSER** sur plus de 2 MILLIONS € ?

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Anna HUGUET	Zineb YOUSOUF IBOUROI	Stella CARPENTIER PILLET
Inaya DJIDDA	David DEAC	Elisa CAPRIN
Ayodeji OYEKANMI FELICITE	Elise GALY VIS	Filip BLOJ
Pierre TARAUD	Émie ESTÉBAN	Léna ROBINE
Robin FINELLI	Gavina RAMPATY DEVAGE	Lucy TIMBART AZOCAR
Jean LABARONNE	Robin CORDEAU	Liam FITOUSSI
Aaron BENHAÏM	Orazio CODUTI	Daphné VETOIS PRADES
Sarah OIKNINE	Alexandre MOUGNEAU	Mathieu GOUNOT
Eva KIM dos SANTOS	Aurel LAVERGNE	Nizar HALLOU
Mahault VINEL	Noélie BESSON	Rose HIRSCH
Lou ROUSSEL	Ella SENAGE	Luka VATAN
Thibault DANIEL	Levine TOUITOU	Mina MIRKOVIC
Clément GRABOWIECKI	Noréline ROUBY	Lya CHEMOUNY
Amel DE MOURA LOPEZ	Gabin LAURIOT GOUJIL	Gabriel DUKAN
Zayn MELLERIN	Inon ATTIA	Lyam MEIMOUN
Nathan GARNIER	Tristan TACHET	Lennon HAYOUN
Mathieu VERHEECKE	Mia FELLER	Samy AOUNE
Alban SARACI	Ethan BENCHETRIT	Pablo MARTINS PAIS LOPES
Sienna DEMBELE	Aydeen AÏT RAMDANE	Sarah ABBASSI
Naomi LÉVY	Eliot TSELIKAS	Elodie CHEN
Lior SEBBAH	Lena DOUMI	Saline BAGRIN GORZA
Arthur ZHU	Eléa CUBIZOLLES	Enea VIVREL FOURRIER
Loïs MEDEIROS GRAVEREAUX	Emma CUBIZOLLES	Jacob DJORNO
Clémence LIGAIRE	Salomé FORGEOIT	Zeyhal M'CHANGAMA
Ishai ZERBIB	Gabriel GAZ ATLANIE	Adrien BARRAULT
Noa HARFI	Jessica PASCAL	Clémence GUERIN
Raphaël TANON	Ava SMADJA	
Oren ASSOR	Eva BENDRIS	

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Astrid MAYER et Erwan-Mikael QUÉRÉ	Emmanuelle KASSASSEYA et Cyril CHAIGNEAU
Sisi ZHANG et Steven RUAULT	Juliette LARIDAN et Thibault ROUSSEL
Betty LAVENAS et Alexandre OLIVEIRA	Johanna TILLEUL et Juan DOMINGUEZ BECERRA
Catherine VIMOND et Didier COCHET	Cécile NIVOLLET et Tiago GOUVEIA DOS SANTOS FREIRE
Marie JEAN et Jean PIERRE LOUIS	Béatrice LEFER et Christophe CARMARANS
Jacqueline ROGUET et Thierry BUIRETTE	Benjamine LEBARD et Jean-Philippe GOURDOU
Sylvie CORRADINI et Yves AZOULAY	Fatima-Azzahra LEMZAOUÏ et Alexis ROUSSET
Léa CHALOM et Emmanuel DELOUYA	Souda BOUAKKAZ et Yoran BERTIN
Natalia VELEZ LAVERGNE et Pierre LARONDE	Adriana ANUNCIACAO RAMOS et Stevens JOYEUX
Marika SCHMITT et David ZEMMOUR	Amira MADI et Yannis DJERMOUNE
Mélanie THIMON et Giuliano ZUMBO	Carine TAING et Thomas CHASSAGNARD
Jessica GOUTTE et Jean-François HÉLIOT	

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Jean-Paul PERRIER	Robert BOZO
Henri BIZEAUD	Messaouda TAÏEB épouse SLAMA
Jocelyne LIGERON	Michel KIRCHNER
Paulette VEDEL	Gisèle BRIATTE veuve CHAPERON
Madeleine PRIVAT veuve MEILLASSOUX	Jean SAILLANT
Solange MALTAVERNE épouse CHAGNOT	Meyer ZIRAH
Georges ROUSSEAU	René ZURETTI
Marie TEYSSIER veuve VIDAL	Simone SÉNÉCAL veuve BUKVIC
Philippe CHONCHON	Jacques SAIN
Denise DUDÉFANT épouse MOUTTE	Jeannine TOURNAY veuve RAIMBOUX
Denise ESPINAS veuve LELONG	Alistair LOCHHEAD
Georges FABRE	
Claudine GUEZ épouse GABISON	

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans : venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en septembre 2000 : de septembre 2016 à décembre 2016.
- Ceux nés en octobre 2000 : d'octobre 2016 à janvier 2017
- Ceux nés en novembre 2000 : de novembre 2016 à février 2017.

Si vous venez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande.

Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.

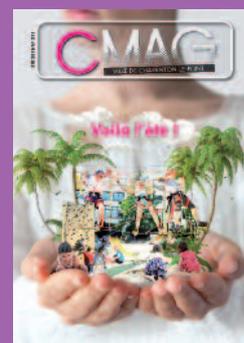
Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Lundi au vendredi au 16 rue de Sully, de 8h30 à 12h

et de 13h15 à 17h15.

Samedi matin au 7 rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45



Cmag
chez vous

En cas de non réception
de votre Cmag,

merci d'en aviser la Mairie
au 01.46.76.47.93
ou par mail :
cmag@charenton.fr

PASS' SPORT

Pour les enfants du CP au CM2



**UN PASS' SPORT
POUR PRATIQUER
UNE ACTIVITÉ
SPORTIVE**

Conception graphique : JM. HILLESIM

Centre Communal d'Action Sociale

Centre Alexandre Portier • 21bis, rue des Bordeaux - Charenton-le-Pont

www.charenton.fr



Tél. 01 45 18 36 18

Charenton, une VILLE à VIVRE